

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou

FACULTE DES LETTRES ET LANGUES

Département de Français



**MEMOIRE DE FIN D'ETUDE**

**EN VUE DE L'OBENTION DU DIPLOME DE MASTER**

**Spécialité : Didactique des textes et du discours**

**L'insécurité linguistique en milieu universitaire :  
le cas des étudiants du département de français  
de Tizi-Ouzou**

Présenté par :

M<sup>lle</sup> Hadouche Kathia

M<sup>lle</sup> Kahlouche Fatma

Dirigé par :

M. Ahmed BOUALILI

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme. Rabiha AIT HAMOUALI

Examinatrice : Mme. Siham SAIL

Année universitaire : 2014/2015

# Remerciements

*Notre travail de recherche touche à son terme, nous tenons ainsi à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.*

*Nos remerciements vont en particulier à M. Boualili Ahmed, qui nous a guidées et accompagnées tout au long de notre travail.*

*En outre, nous remercions nos enseignants du département de français de l'UMMTO, grâce à qui nous avons pu acquérir des connaissances approfondies tout au long de ces cinq dernières années.*

*Enfin, merci aux étudiants, qui représentent notre échantillon, pour leur collaboration.*

# Dédicaces

*« Tu n'es pas là où tu étais mais tu es partout là où je suis »*

*Victor Hugo*

*Je dédie ce travail à :*

*Ma chère mère, Malika qui me manque terriblement. Aucune dédicace ne serait assez éloquente pour exprimer l'admiration et l'amour que je te porte.*

*A mon père, mes frères et sœurs, mes adorables neveux, mes cousins et tous mes amis qui ont toujours été là pour moi.*

*Kahlouche*

# Dédicaces

*Je dédie ce travail en la mémoire de ceux qui nous ont quittés trop tôt, trop jeunes...*

*Mon grand-père paternel, dit Ali Boudouaou, mes cousines, Sabrina et Amira, notre ami Hakim, M<sup>me</sup> Zeghdoud Malika.*

*Je dédie aussi ce travail à :*

- *Mes grands parents Aldjia, Cherifa et Mouloud*
- *Mes chers parents Mohammed et Nacira*
- *Mes frères : Lyes et Sid-ali*
- *Ma sœur Assia et son mari Abdellah*
- *Ma belle sœur Rachida et mon adorable neveu Rayane*
- *Mes oncles et tantes des deux familles Hadouche et Haouchine*
- *Mes cousins adorés*
- *Mes camarades de promotions*
- *Mon ami Hichem*
- *Mes deux meilleures amies Lyza et Narimène*

*Et mon binôme*

*Hadouche*

# SOMMAIRE

Introduction.....	07
Chapitre I : cadre méthodologique et théorique.....	11
Section 1 : l'enquête sociolinguistique.....	12
Section 2 : la situation sociolinguistique en Algérie.....	20
Section 3 : les concepts de bases .....	27
Chapitre II : les facteurs de l'insécurité linguistique.....	34
Section 1 : analyse des donnés.....	35
Section 2 : L'insécurité linguistique : entre structure et situation.....	76
Conclusion.....	88
Bibliographie.....	92
Annexe.....	96

## **Introduction générale**

Nombreux sont ceux qui face à certains interlocuteurs, sentent un malaise linguistique à un moment donné : perte de mots, stress, alternance codique,... autant d'indices qui nous laissent croire qu'il s'agit d'une situation d'insécurité linguistique. Phénomène récurrent dans toute société marquée par une richesse linguistique et l'Algérie en est un. Nous nous sommes intéressés de près à ce phénomène afin de dégager les causes et circonstances de ce dernier.

Le présent travail dans un cadre sociolinguistique, porte pour titre « L'insécurité linguistique en milieu universitaire : cas des étudiants du département de français de Tizi-Ouzou ».

Notre but est de chercher à comprendre le concept d'insécurité linguistique chez des étudiants en master 2 destinés à l'enseignement de la langue française.

Ce concept d'insécurité linguistique a été mis au jour par E.HAUGEN en 1962 sous le nom de « schizoglossie », qu'il définit comme étant une situation d'insécurité vis-à-vis de la norme. Néanmoins le terme d'insécurité linguistique, lui-même, apparaît pour la première fois dans les années soixante avec W.LABOV qui a travaillé sur les questions relatives à la prononciation dans un grand magasin new-yorkais dans son ouvrage intitulé *Sociolinguistique*. En 1978, l'ouvrage de N.GUEUNIER intitulé *les Français devant la norme* développe le concept et se penche sur les phénomènes d'insécurité linguistique dans des situations de contact de langue. P.BOURDIEU en 1982 a travaillé sur l'imposition de la norme linguistique dans ce qu'il a appelé le « marché » scolaire, M.FRANCARD en 1993 a complété cette approche en liant insécurité linguistique au niveau de scolarisation.

Beaucoup de recherches ont été menées sur l'insécurité linguistique, cependant elle n'a pas été abordée chez les étudiants voués à l'enseignement. Notre travail évoquera ce point. Si en tant qu'étudiant ils se sentent en insécurité linguistique face à la langue française qu'en sera-t-il lorsque l'enseignement de cette langue deviendra leur métier?

Nous réduirons donc nos recherches aux futurs enseignants du FLE, nous avons choisi de nous concentrer sur les étudiants inscrits en master Didactique des Textes et du Discours.

Nous poserons notre problématique comme suit : les étudiants destinés à l'enseignement qui représentent notre échantillon ressentent-ils l'insécurité linguistique ? Si

c'est le cas, dans quelles circonstances? Quels sont les différents contextes générateurs de cette insécurité? Ces futurs enseignants seront-ils capables de gérer leur insécurité linguistique face à leurs apprenants? Quelle influence aura cette insécurité sur ces derniers et quelles solutions mettre en place?

Nous pourrions ainsi formuler les hypothèses de recherche suivantes :

1. l'insécurité linguistique serait liée aux:
  - Facteurs situationnels (sexe, milieu d'habitation, langue pratiquée en famille)
  - Facteurs structurels (la non-maîtrise de la langue, la rigidité de la langue,...)
2. cette situation d'instabilité chez ces futurs enseignants serait d'influence négative sur leurs apprenants et provoquerait :
  - la transmission de cette insécurité linguistique,
  - l'échec scolaire.

En vue de vérifier nos hypothèses, nous avons opté pour la méthode analytique qui procède par décomposition du sujet en ses éléments constitutifs afin d'en saisir les rapports, cela en adoptant l'analyse qualitative/quantitative : qualitative dans le but d'explorer et de comprendre le phénomène d'insécurité linguistique et quantitative pour confirmer et généraliser les résultats obtenus. Nous allons étayer notre méthode avec un questionnaire.

Afin de mener notre recherche à terme, nous organisons un travail qui comportera deux chapitres.

Le premier chapitre portera sur le cadre théorique et méthodologique qui sera divisé en trois sections :

- Dans la première section il sera question de l'enquête linguistique tenant de la constitution du corpus, de la population, de l'échantillon, des variables et des techniques utilisées pour la réalisation du questionnaire.
- Dans la deuxième section sera traitée la situation sociolinguistique en Algérie de façon générale et à Tizi-Ouzou de façon particulière.
- Enfin dans la troisième section il sera question des concepts fondamentaux qui sont en relation avec le thème, à savoir les concepts; insécurité linguistique, légitimité linguistique, la norme, l'hypercorrection, la violence symbolique...



Le second chapitre portera sur les facteurs de l'insécurité linguistique. Il sera divisé en deux sections :

- Dans la première section il sera question de l'analyse des données où on effectuera une analyse du questionnaire sous forme de tableaux et de représentations graphiques des chiffres obtenus et dépouillement des explications des questions ouvertes selon les points de convergences.
- La deuxième section portera sur les contextes générateurs de l'insécurité linguistique, ses conséquences, les stratégies d'évitement et la relation entre l'insécurité linguistique et la violence symbolique

Enfin, sera présenté en conclusion un récapitulatif sous forme de synthèse générale traitant des résultats des hypothèses avancées en introduction.

NB : la notion I.L rencontrée tout au long des chapitres est une abréviation du concept Insécurité Linguistique.

## **Chapitre I : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE**

**SECTION 1 :**  
**L'ENQUETE SOCIOLINGUISTIQUE**

Toute recherche, toute analyse de situation se fait à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes. Il s'agit pour nous d'une méthode bien précise : l'enquête.

L'enquête ne se limite pas à un seul type, c'est pourquoi il est assez difficile de la définir. En effet, elle exige le recours à différentes techniques (entretien, questionnaire, analyse de contenu, analyse statistique, etc.)

D'après F. DE SINGLY, l'enquête est « *un instrument de connaissance du social (...); elle contribue à la connaissance de l'objet et de la recherche, à la mise en œuvre de sa description rigoureuse et objective, à l'élaboration de schémas explicatifs* »<sup>1</sup>. C'est une démarche scientifique qui vise à collecter des informations d'une manière systématique sur un sujet donné pour décrire, expliquer ou comparer les spécificités du phénomène étudié.

Le chercheur doit savoir ce qu'il recherche en précisant les objectifs de son travail avant de passer à sa réalisation. Il faut savoir aussi que la réalisation d'une enquête passe par trois étapes : l'observation, la description et l'explication. L'enquêteur doit donc deviner les bonnes questions à poser. D'après M. GRAWITZ, l'enquêteur doit se demander : « *quelles informations dois-je obtenir ? Quelle est la question que je pose ? À laquelle je cherche une réponse ?* »<sup>2</sup>

R. GHIGLIONE et B. MATALON considèrent que l'enquête consiste à « *interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »<sup>3</sup>.

Ils insistent donc sur trois données qui sont « interroger », « individus » et « généralisation », qui renvoient à l'outil utilisé (le questionnaire), au concept de l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon retenu.

### **1. Le choix de la technique de l'enquête**

Il existe différentes manières pour mener à bien une enquête. Du questionnaire à l'entretien, le chercheur doit choisir la technique la plus adéquate à sa problématique de recherche.

---

<sup>1</sup> F. DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Ed Nathan, Paris, 1992, p.17

<sup>2</sup> M. GRAWITZ, *Méthodes des sciences sociales*, Ed Dalloz, 1976, p.1079.

<sup>3</sup> R. GHIGLIONE et B. MATALON, *Les enquêtes sociolinguistiques*, Ed. Armond Colin, Paris, 1988, p.06.

Pour la réalisation de ce présent mémoire qui s'inscrit dans la sociolinguistique, nous avons choisi le questionnaire comme technique de travail.

### **a. Le questionnaire**

Le questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir des informations correspondant aux questions posées. C'est un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Il est le moyen essentiel par lequel les buts de l'enquêteur peuvent être atteints. D'une part, il sert à motiver, aider et inciter l'enquêté à parler, d'autre part, il permet d'obtenir des informations sur l'enquêté. En effet, il représente un outil adéquat pour interroger la totalité de la population à étudier. Pour F. DE SINGLY, « *le questionnaire a pour ambition première de saisir le sens objectif des conduites en les croisant avec des indicateurs des déterminants sociaux* »<sup>4</sup>

Selon R. GHIGLIONE et B. MATALON

*Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée de la même façon, sans adaptation ni explications complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur*<sup>5</sup>

Le questionnaire peut être structuré ou non structuré.

- **Le questionnaire structuré** : il est composé de questions fermées, semi-fermées et ouvertes.
- **Le questionnaire non structuré** : il comprend uniquement des questions ouvertes. L'enquêté est libre de répondre comme il veut.

On peut considérer deux aspects dans les questions : le contenu et la forme.

#### **Le contenu**

On peut distinguer deux types de questions, les questions de faits et les questions d'opinion.

---

<sup>4</sup> F. DE SINGLY, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Ed. Nathan, Paris, 1992, p.27

<sup>5</sup> R. GHIGLIONE et B. MATALON, *Les enquêtes sociolinguistiques*, Ed. Armond Colin ? Paris, 1978, p.98

**Les questions de faits** : elles dépendent des phénomènes observables ou vérifiables. Ce sont, par exemple, les questions qui caractérisent l'âge et le sexe de l'enquêté, etc.

**Les questions d'opinions** : elles portent sur les attitudes, les représentations ou encore les opinions des enquêtés.

### **La forme**

**Les questions ouvertes** : elles ne comprennent pas de pré réponses. L'enquêté peut répondre en toute liberté, il peut commenter, donner des détails, formuler ses opinions ou encore ses jugements, etc.

**Les questions fermées** : elles exigent de l'enquêté une réponse positive ou négative, car les réponses sont fixées à l'avance.

Ex. : parlez-vous français ?

-oui

-non

L'avantage des questions fermées est qu'elles permettent de recueillir des réponses précises. Mais leur inconvénient est d'imposer à l'enquêté de répondre « oui » ou « non », alors que peut-être voudrait-il justifier davantage son opinion.

**Les questions semi-fermées** : ce sont des questions à plusieurs choix, c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle qui qualifie le mieux son point de vue.

### **b. L'échantillon**

Une fois l'objet de l'enquête défini, la problématique posée, les hypothèses énoncées, il faut s'intéresser à la population qui va être interrogée et à l'échantillon sur lequel l'enquête doit être effectuée.

*La population est un ensemble soumis à une étude statistique<sup>6</sup>, alors que l'échantillon, c'est un ensemble restreint d'individus provenant d'une population et qui sert de support à l'étude que l'on réalise<sup>7</sup>.*

---

<sup>6</sup> A. AKOUN et P. ANSART, *Dictionnaire de la sociologie*, Ed. Le Robert, Paris, 1999. P.409

*L'échantillonnage est, quant à lui, l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon<sup>8</sup>.*

Pour ce faire, on retrouve plusieurs méthodes d'échantillonnage dont :

- L'idéal statistique (aléatoire)
- Unités et grappes
- La méthode des quotas

### **L'échantillon aléatoire**

L'échantillon aléatoire ou l'idéal statistique est choisi par tirage au sort d'individu appartenant à la population de référence. On dira que cet échantillon est représentatif lorsque les unités qui le constituent ont été choisies d'une manière à ce que tous les membres de la population aient la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon selon les lois du hasard. Cela est difficilement réalisable sauf si on dispose d'une liste exhaustive : « *il faut donc disposer d'une liste exhaustive de la population de référence pour avoir un échantillon idéal* »<sup>9</sup>

### **Unités et grappes :**

Lors d'une enquête, il arrive qu'on s'intéresse à tout un groupe d'individus comme échantillon. L'échantillon sera donc représentatif en interrogeant tous les membres entrant dans la population étudiée. La probabilité d'être interrogé lorsque le groupe a été tiré est alors de 1. Comme tous les groupes ont la même probabilité d'être tirés, tous les individus auront eux aussi la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

Les réponses risquent de ne pas être indépendantes présentant un effet de grappe (on appelle grappe un ensemble d'unités tirées simultanément). Les membres d'une même grappe sont plus souvent semblables.

L'existence de grappes permet de saisir des populations pour lesquelles il n'existe pas de base de sondage, mais qui font partie des grappes pour lesquelles il en existe une.

---

<sup>7</sup> A. AKOUN et P. ANSART, *Supra*. p. 164.

<sup>8</sup> M.ANGERS, *Initiation Pratique à la méthodologie des Sciences Humaines, Ed. Illustrée, 1996. P. 229*

<sup>9</sup> F. De SINGLY, *op.cit*, p.41

### **La méthode des quotas :**

« L'échantillon sera un modèle réduit de la population selon les critères pris en considération »<sup>10</sup>. La méthode des quotas cherche à reproduire dans l'échantillon la distribution de certaines variables importantes, comme elles existent dans la population à étudier.

Les quotas sont définis en fonction de quelques caractéristiques : l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle, etc.

En ce qui nous concerne, nous avons choisi la méthode de l'échantillon aléatoire. En effet, notre échantillon a été choisi selon les lois du hasard : les étudiants disposaient tous de la même probabilité d'apparaître dans l'échantillon.

### **2. Présentation du corpus**

Notre recherche est destinée aux étudiants en Master 2 spécialité « Didactique des textes et du discours » dans le but d'évaluer leur taux d'insécurité linguistique et les conséquences qu'elle pourrait engendrer sur eux et sur les autres.

Nous avons demandé à ces étudiants de répondre à notre questionnaire en notre présence. L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions, à l'intérieur de l'université afin de les mettre à l'aise et dans le but d'installer un climat de confiance.

Lors de cette enquête, nous avons exposé notre thème de mémoire et expliqué la raison de notre choix méthodologique. Nous les avons renseignés sur les informations que nous voulions recueillir.

Pour pouvoir étudier le phénomène d'insécurité linguistique, nous avons constitué un questionnaire composé de 16 questions, dont dix fermées et six ouvertes à des explications. Les questions sont adressées à notre échantillon qui se compose de 50 étudiants pris au hasard au sein de la population des étudiants de master 2 spécialité « Didactique des textes et du discours ». Ils avaient tous la même chance de figurer parmi la population interrogée.

---

<sup>10</sup> F. DE SINGLY, op.cit, p.43



Mais avant d'entamer l'enquête, nous avons d'abord mené une près-enquête auprès de 10 étudiants pour juger de l'efficacité de notre questionnaire, de sa fiabilité et de sa pertinence.

En effet, nous avons pu soulever quelques remarques et reformuler quelques questions : nombreux sont ceux qui refusaient de donner des explications ou de justifier leur choix de réponse. Certains recouraient au silence ou répondaient par « je ne sais pas quoi dire ».

D'autres encore refusaient d'admettre leur sentiment d'insécurité linguistique ou l'ignoraient parce que leur façon de répondre disait tout le contraire : perte de mots, recours à la langue maternelle, silence et bégaiement.

Pour ressortir la notion de violence, nous avons été amenés à reformuler la question. En effet les étudiants avaient l'air un peu confus face à cette question, pour eux violence rime directement avec violence physique. La question qui était dès lors : « Lorsque vous êtes en insécurité linguistique, ressentez-vous une violence exercée sur vous ? » se voit reformuler en :

Quelle est la réaction de votre interlocuteur ?

- Vous corrige :  
\*Précisez :
- Réaction kinésique :  
\*Précisez :
- Gestes (réprobation) :  
\*Précisez :
- Rire :  
\*Précisez :
- Rire moqueur :  
\*Précisez :
- Insulte :

\*Précisez

- Autre :

### **3. Les variables :**

Variable sexe : les filles ont tendance à utiliser la langue française plus aisément que les garçons. Elles valorisent la langue française ; pour elles, parler français les met en valeur et les rend supérieures. Contrairement aux garçons qui n'utilisent cette langue qu'en cas de besoin (les études, par exemple). À partir de cela, nous allons constater qui se sentent le plus en insécurité linguistique, les filles ou les garçons.

Variable milieu : nous avons tendance à penser que les habitants de la ville sont des gens instruits et qui donc utilisent la langue française quotidiennement et incitent leurs enfants dès leur jeune âge à parler en langue française, contrairement aux habitants du milieu rural qui, eux, n'ont recours à la langue française que dans les écoles. C'est cela qui nous pousse à dire que les ruraux ressentent l'insécurité linguistique plus que les citadins.

Variable langue maternelle : Ayant, pour la plupart le kabyle ou l'arabe comme langue maternelle, serait une sorte de handicap à l'apprentissage de la langue française, ce qui pourrait notamment entraîner le sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis de la langue française, en effet le recours constant à la langue maternelle pourrait être l'une des causes de l'insécurité linguistique.

**SECTION 2 :**

**LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE EN ALGERIE ET A TIZI-OUZOU**

## 1. La situation linguistique en Algérie :

La situation linguistique en Algérie est marquée par la coexistence de plusieurs langues voire plusieurs variétés linguistiques. « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme.* »<sup>11</sup>

Quand on envahit un peuple, une terre, un pays, on envahi aussi sa culture, ses us et sa langue. En effet, l'Algérie de par ses origines et à travers son histoire a connu des conquêtes et des colonisations et reste ainsi l'un des pays où le colonialisme français s'est imposé pendant une longue durée. Il n'est pas à négliger que les conséquences furent de taille, notamment sur le plan linguistique où l'influence ne fut pas des moindres.

L'Algérie offre un paysage linguistique riche, Il est donc question d'un croisement de langues à savoir entre:

- L'arabe
- Le berbère
- Le français

Dont l'arabe, langue officielle du pays.

### **a. L'arabe :**

Langue de religion et de l'après indépendance, l'expansion de la langue arabe a donné naissance à plusieurs variétés linguistiques qui se différencient par leurs statuts, emploi et espaces géographiques. Nous pourrions donc à ce niveau déceler une situation de diglossie qui regrouperait comme variété *haute* l'arabe littéral (l'arabe classique et l'arabe standard dit moderne), et pour variété *basse* l'arabe dialectal (les divers dialectes locaux).

#### **L'arabe littéral :**

L'arabe littéral est représenté d'une part par :

- **L'arabe classique, littéraire :** langue du coran et du hadith, considéré comme langue officielle du pays que nous retrouvons aussi dans la littérature et de la civilisation

---

<sup>11</sup> S. Abdelhamid, *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna*, thèse de doctorat, université de Batna, 2002, p.35.

arabomusulmane : poèmes et textes anciens, ceci dit, elle reste une langue écrite rarement orale. S. Abdelhamid dit à ce propos :

*Les langues quotidiennement parlées au Maghreb ne sont pas écrites, mais exclusivement orales : elles sont des variétés régionales, soit arabes, soit berbères. Elles sont mises en opposition, principalement les parlers arabes, avec une langue essentiellement écrite, (ou limitée oralement à des usages savants ou religieux), dite arabe classique ou littéraire. Cette opposition est universelle dans le monde arabe »<sup>12</sup>*

Et d'autre part par :

- **L'arabe standard, moderne** : version de l'arabe classique modernisée et donc plus accessible, langue d'enseignement, des médias, et des discours officiels.

*Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) Derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sûr la langue maternelle<sup>13</sup>*

#### **L'arabe dialectal :**

Langue parlée, orale et quotidienne de plus de la moitié du peuple algérien d'où son autre appellation « arabe populaire ». « L'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne »<sup>14</sup>

Utilisée dans des lieux publics où dans des situations informelles, toujours est-il qu'elle ne bénéficie pas d'un statut officiel et reconnu.

*Malgré l'importance numérique de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation<sup>15</sup>*

L'arabe dialectal compte plusieurs variétés qui retracent les quatre coins du pays où l'on retrouve l'oranais à l'ouest, l'algérois au centre, le Sidi Mouh (zdimouh) à Tizi-Ouzou au nord et des parlers spécifiques à l'est et au sud.

---

<sup>12</sup> G. GRANDGUILLAUME, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, <https://books.google.dz/books>

<sup>13</sup> G. GRANDGUILLAUME, *Arabisation et politique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p.11

<sup>14</sup> J. LECLERC, *Algérie dans « l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007.

<sup>15</sup> R. CHIBANE, *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer*, mémoire de magister, université de Tizi-Ouzou, 2009, p.20

### **b. Le berbère (tamazight):**

« Berbère » de « barbare » appellation qui serait utilisé dans le temps des Romains et qui ainsi désignerait tous ceux qui étaient étrangers à leur civilisation, le terme à subi certains changements au niveau phonétique pour arriver au mot « berbère » qui représente la population et le parler des habitants qui occupent le nord africain, notamment l'Algérie. Vu son acception péjorative, les berbères ont attribué le mot « amazigh » au « berbère » tiré de leur propre langue; « amazigh » qui signifie « homme libre ».

*« Historiquement les Berbères ou imazighenes pluriel d'Amazigh qui signifie homme libre sont les populations qui occupaient le nord du continent africain de la Tripolitaine atlantique au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines de l'Afrique du Nord. »<sup>16</sup>*

Pour S. CHAKER,

*Le berbère reste une langue essentiellement orale dont l'utilisation est limitée à des situations de communication se rapportant à la vie quotidienne. Dès lors que l'interaction aborde des sujets scientifiques (philosophique, politique, etc.), elle s'effectue généralement en français ou accessoirement en arabe littéral suivant la formation du bilingue.<sup>17</sup>*

Langue de la communauté autochtone, malgré cela elle fut discréditée à partir de 1962 jusqu'en 1980 avec les événements du « printemps berbère » où l'on reconnaît ainsi le berbère comme faisant partie de la culture du peuple algérien.

Faute de recensement linguistique, on ignore avec exactitude le pourcentage des berbérophones en Algérie, néanmoins, S. CHAKER nous renseigne sur la question :

*Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17.8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966 sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne.<sup>18</sup>*

Le berbère peut se présenter sous différents dialectes connus selon les régions :

- **Le kabyle** : pratiqué au nord en Grande et Petite Kabylie dont les wilayas sont Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira ;

---

<sup>16</sup> Y. DERRADJI, *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*, Ed. Duclot, AUF, 2002.

<sup>17</sup> S. CHAKER, *Manuel de linguistique berbère I*, éd. Bouchène, Alger, 1991.

<sup>18</sup> S. CHAKER, op.cit, p08.

- **Le chaoui** : parlé par les habitants des Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale ;
- **Le mozabite/m'zab** : employé par les mozabites habitant le nord du Sahara dont la principale ville est Ghardaïa ;
- **Le targui** : utilisé par les touaregs au Sahara dans la communauté qu'on appelle « les hommes bleus ».

La liste reste ouverte à d'autres variétés.

Reste à dire que la langue berbère est la seule qui a pu résister durant des siècles aux autres langues imposées des différentes colonisations que l'Algérie a connu, entre autre : les Grecs, les Romains, les Byzantins, les Vandales, les Arabes et les Français.

R. ERNESTE dit : « *Le kabyle personne n'en doute, il n'a été amené dans le pays ni par la conquête musulmane, ni par celle des Romains. Ce n'est ni un Vandale, ni un Carthaginois ; c'est le vieux Numide descendant des sujets de Massinissa, de Syphax et de Jugurtha.* »<sup>19</sup>

### **c. Le Français :**

Première langue héritée du colon français qui, pendant sa longue présence en Algérie, lui a attribué le statut de langue officielle face au berbère et à l'arabe qui étaient des langues véhiculaires. La France a adopté une politique de francisation dans le but d'instruire et de former les indigènes en langue française.

*La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des colons, les Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française.*<sup>20</sup>

Après l'indépendance, le français a perdu son statut de langue officielle et occupe celui de première langue étrangère.

## **2. La situation linguistique à Tizi-Ouzou :**

La situation linguistique à Tizi-Ouzou retrace une diversité de langues, parlers et variétés. En effet, les locuteurs kabyles sont connus pour être bilingues voire trilingues (kabyle, français, arabe)

<sup>19</sup> R. ERNEST, <http://fr.wikiquote.org/wiki/Kabyles>, (consulté le 1<sup>er</sup> juin 2015)

<sup>20</sup> G. GRANDGUILLAUME, *Langues et représentations identitaires en Algérie*.

Notons en premier lieu que le kabyle est un tronc dont sont nourries plusieurs variantes qui se différencient d'une région à une autre, différences qui se manifestent généralement à l'oral.

En second lieu, nous expliquerons la situation de bilinguisme kabyle/arabe à la présence turque, R. KAHLOUCHE avance dans ce sens : « ... à Tizi-Ouzou où subsiste une communauté arabophones constituée des premières familles habitant la ville et laissées derrière eux par les Turcs, le bilinguisme semble évolué en faveur du berbère. »<sup>21</sup>

Il dira aussi :

*Il y a quelques décennies, on parlait uniquement arabe dans l'agglomération. La décente en masse des Kabyles des montagnes générée par le développement de la ville après l'indépendance a modifié numériquement et qualitativement sa démographie à l'avantage des kabylophones.*<sup>22</sup>

Toujours est-il que l'usage de la langue arabe à Tizi-Ouzou est minoritaire, il est pratiqué précisément au centre ville et à la haute-ville et il prend comme appellation le *Sidi-Mouh* qui après quelques changements phonétiques est prononcé *zdimouh*.

*... Si bien que les arabophones de la Haute-Ville qui s'exprimaient en arabe dans quasiment toutes les situations de communication ne le pratiquent présentement qu'en famille et entre eux. Ils sont tous bilingues et recourent au kabyle dès qu'ils sont en présence d'un berbérophone.*<sup>23</sup>

En troisième lieu vient se greffer la langue française d'où la situation de plurilinguisme. Le français occupe une place non dérisoire dans le quotidien des kabyles, il se manifeste dans toute communication qu'elle soit officielle ou non officielle. Effectivement, la population kabyle est pour le moins que l'on puisse dire très à l'aise quant à l'usage de la langue française, beaucoup d'enfant de bas âge alternent entre le kabyle et le français avec aisance. « *En effet très souvent les bilingues algériens parlent une langue maternelle et le français souvent un parler qui mêle l'arabe dialectal et le français ou bien le kabyle et le français et même les trois langues à la fois.* »<sup>24</sup>

---

<sup>21</sup> R. KAHLOUCHE, *L'auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie, université de Tizi-Ouzou, Article 324.*

<sup>22</sup> Ibid.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> K. TALEB EL IBRAHIMI, *les algériens et leurs langues, éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne, El Hikma, Alger. P.25*



Le Tizi-Ouzien donc a un avantage considérable avec sa capacité de communiquer dans les trois langues avec facilité.

**SECTIONS 3 :**  
**CONCEPTS DE BASES**

## 1. Insécurité linguistique :

Ce concept remonte aux années soixante, plus précisément aux travaux de W. LABOV, sur la stratification sociale des variétés linguistiques, qui s'est intéressé aux changements linguistiques en cours dans la ville de New York (à partir du phonème /r/). LABOV a observé les écarts entre l'auto-évaluation des locuteurs, c'est-à-dire ce qu'ils croyaient prononcer, et leurs performances effectives. Ecart qui lui ont permis de révéler une insécurité linguistique.

Il crée le concept d'indice d'insécurité linguistique qu'il définit comme « *le nombre d'items pour lesquels un locuteur distingue entre sa propre prononciation et la prononciation correcte* ». <sup>25</sup>

La notion est donc constituée par le rapport entre un jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une autoévaluation (l'usage personnel selon le locuteur). Pour W. LABOV, l'insécurité linguistique n'est qu'un indice permettant de montrer quel est le groupe social moteur dans l'évolution linguistique.

Quelques années plus tard P. BOURDIEU arrive avec des conclusions similaires à celles de LABOV, selon lui les classes dominées, ne possédant ni le capital économique ni le capital culturel, restent dans cet état de domination par leur propre grès parce qu'elles ne contestent pas la légitimité qu'on accorde aux productions linguistiques des dominants. De là, par exemple, les manifestations d'hypercorrection, ou encore le désarroi qui leur « *fait perdre tous leurs moyens* », les rendant incapables de « *trouver leurs mots* », comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue » <sup>26</sup>.

M. FRANCARD introduit, une autre définition de l'insécurité linguistique comme :  
L'insécurité linguistique est donc :

---

<sup>25</sup>W. LABOV. *Hypercorrection by the lower middle class as a factor in linguistic change*. In: BRIGHT W. Ed. Sociolinguistics - Berlin : Mouton, 1966. – Cité dans : CALVET Louis-Jean. *Langues et développement : Agir sur les représentations?* (en ligne). 2000, vol.1, n°1, p.186-187. Disponible en pdf [file:///C:/Users/asus/Downloads/f29\\_Eds\\_1-1\\_Calvet.pdf](file:///C:/Users/asus/Downloads/f29_Eds_1-1_Calvet.pdf)

<sup>26</sup>P. BOURDIEU, *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, FAYARD. Paris, 1982. P.38

*La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a une perception aiguisée tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale*<sup>27</sup>

D'après lui :

*L'institution scolaire, dans le monde francophone, accroît l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leur dépréciation d'un modèle mythique et inaccessible (le bon français souvent assimilé au "français de Paris")*

D'après L-J Calvet :

*On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.*<sup>28</sup>

## **2. La diglossie :**

Cité par H. BOYER, J. PSICHARI dans son intitulé *un pays qui ne veut pas sa langue* définira la diglossie comme « *une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage, mais un usage décalé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre.* »<sup>29</sup>

Se basant sur une situation sociolinguistique de deux variétés de grec, PSICHARI met, dans cette première définition, l'accent sur l'aspect conflictuel découlant du contact des deux variétés dont les statuts sont nettement hiérarchisés, l'une d'elles étant socialement valorisée par rapport à l'autre.

Dans un article intitulé « Diglossia » paru dans la revue *Word* en 1959, le sociolinguiste américain, FERGUSON va préciser le concept, tout en le faisant évoluer, en s'appuyant sur un certain nombre de situations sociolinguistiques : celles des pays arabes (dialectes/arabe classique), la Grèce (demotiki/katharevousa), Haïti (Créole/français) et la partie germanophone de la Suisse (Suisse allemand/hochdeutsch)

---

<sup>27</sup> M. FRANCARD, article « *Insécurité linguistique* », in Moreau, 1997, p. 171

<sup>28</sup> J.L. CALVET, *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, Paris, PUF, 1993, p.50

<sup>29</sup> H. BOYER, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, DUNOD, 2001, p.48

FERGUSON parle alors de diglossie lorsque « *deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires.* »<sup>30</sup>

L'une des deux variétés évoquées par FERGUSON est considérée comme haute (high), donc valorisée socialement et utilisée dans les situations formelles, et l'autre est considérée comme variété basse (low), réservée aux communications ordinaires appartenant au domaine de l'oralité.

### 3. Hypercorrection :

À cause de la pression sociale de parler parfaitement, beaucoup de locuteurs sont victimes de l'hypercorrection. **L'hypercorrection** est la substitution d'une prononciation, d'une forme grammaticale, ou d'un usage que le locuteur croit être correct. Pour impressionner quelqu'un ou afficher ses connaissances de la langue, le locuteur tombe dans l'hypercorrection sans faire attention. Par exemple: Est-ce que voulez-vous un sandwich? («Est-ce que» n'est pas nécessaire, ou on peut dire «est-ce que vous voulez...»).

D'après M. FRANCARD, traditionnellement, le concept d'hypercorrection désigne « *le processus par lequel certains locuteurs lettrés créent, à rebours de l'évolution attendue, des formes linguistiques qu'ils considèrent comme plus conformes à un modèle intériorisé* »<sup>31</sup>.

Ce concept a été, aujourd'hui, exploité par les sociolinguistes et défini, d'après M. FRANCARD, comme « *une propension de certains locuteurs à produire des formes qu'ils veulent conformes à un usage socialement légitime, mais qui en réalité s'en écarte* »<sup>32</sup>

W. LABOV attribue, directement, l'origine de l'insécurité linguistique au désir qu'a la bourgeoisie, classe moyenne, de se rapprocher des groupes sociaux dominants. Cet essai d'ascendance sociale passe par le désir d'adopter les pratiques linguistiques des groupes dominants, d'où un effort conscient de correction allant jusqu'à l'hypercorrection. Laquelle s'accompagne, précise d' « *une hypersensibilité à des traits linguistiques qu'ils emploient*

---

<sup>30</sup> C. FERGUSON, *Diglossia*, Word, 1995, p.336

<sup>31</sup> M-L. MOREAU, *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Margada, 1997, p.158

<sup>32</sup> Ibid.

*mais qu'ils savent stigmatisés, des réactions fortement négatives envers certains des usages linguistiques dont ils ont hérité, une perception erronée de leurs propres productions »<sup>33</sup>.*

L'hypercorrection est bel et bien la manifestation tangible et le symptôme évident d'une attitude d'insécurité linguistique.

#### **4. Interférences :**

Le concept d'interférence est proche de celui de l'emprunt, il se distingue, d'après J-F. HARNERS, dans la mesure où « *l'emprunt peut être conscient, alors que l'interférence ne l'est pas* »<sup>34</sup>. Elle la définit comme « *une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact* »<sup>35</sup>

L'interférence peut se manifester à tous les niveaux de production linguistique, que ce soit le niveau phonémique, morphémique, lexical ou syntaxique. Elle peut aussi se manifester au niveau de l'orthographe, par exemple quand un anglophone écrit *lesson* en français au lieu de *leçon*.

#### **5. Alternance codique :**

L'alternance de code linguistique, ou code switching, est une alternance de deux ou plusieurs codes linguistiques (langues, dialectes, ou registres linguistiques.) L'alternance peut avoir lieu à plusieurs endroits d'un discours, parfois même au milieu de la phrase, et le plus souvent là où les deux syntaxes s'alignent. Ex : [inas j prépare lgato] (dis lui que je prépare des gâteaux)

L'alternance codique peut se définir, selon J.J.GUMPERZ, (cité par Ndiassé THIAM) comme « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* »<sup>36</sup>

D'après Ndiassé THIAM, « *pour qu'il ait alternance codique, il faut que les deux codes soient utilisés dans le même contextes* »<sup>37</sup>

---

<sup>33</sup> W. LABOV, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, 1976, p.200

<sup>34</sup> F. HARNES, supra.

<sup>35</sup> Ibid.

<sup>36</sup> Ibid. p.32

<sup>37</sup> Ibid. p.33

## 6. Langue étrangère et Langue seconde :

Ce n'est qu'à partir des années soixante que les deux concepts de *langue seconde* et *langue étrangère* ont pris chacun leur propre définition. En effet, avant, on ne faisait aucune distinction entre les deux, mais d'après F.MACKEY « *on a eu tendance à réserver le terme langue seconde à une langue qui bien que n'étant pas langue première, possède une ou plusieurs fonctions dans le milieu à titre de langue véhiculaire, langue de culture, langue scolaire ou deuxième langue officielle* »<sup>38</sup>

D'après J-P. CUQ et I. GRUCA « *Le français est une langue étrangère pour tous ceux qui, ne le reconnaissant pas comme langue maternelle, entrent dans un processus plus ou moins volontaire d'appropriation et pour tous ceux qui, qu'ils le reconnaissent ou non comme langue maternelle, en font l'objet d'un enseignement à des parleurs non natifs* »<sup>39</sup>

Et toujours selon eux :

*Apprendre une langue étrangère ne signifie plus simplement acquérir un savoir linguistique, mais savoir s'en servir pour agir dans cette langue et savoir opérer un choix entre différentes expressions possibles liées aux structures grammaticales et au vocabulaire qui sont subordonnés à l'acte que l'on désire accomplir et aux paramètres qui en commandent la réalisation.*<sup>40</sup>

Quand à la langue seconde, elle est définie par J-P. CUQ comme :

*« Le français langue seconde est un concept ressortissant aux concepts de langue et de français. Sur chacune des aires où il trouve son application, c'est une langue de nature étrangère. Il se distingue des autres langues étrangères éventuellement présentes sur ces aires par ses valeurs statutaires, soit juridiquement, soit socialement, soit les deux et par le degré d'appropriation que la communauté qui l'utilise s'est octroyé ou revendiqué. Cette communauté est bi ou plurilingue. La plupart de ses membres le sont aussi et le français joue, dans leur développement psychologique, cognitif et informatif, conjointement avec une ou plusieurs autres langues, un rôle privilégié. »*<sup>41</sup>.

---

<sup>38</sup> Ibid. p.185

<sup>39</sup> J-P. CUQ, I. GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002. p.93

<sup>40</sup> J-P. CUQ, I. GRUCA, supra. p.197

<sup>41</sup> J-P. CUQ, *Le français, langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, (collection Références), 1991, cité dans, <http://fr.slideshare.net/carlosvalcarcelribeiro/le-concept-de-langue-seconde-dans-la-francophonie>

Et d'après J-P. CUQ et I. GRUCA, en Belgique, en revanche, on utilise généralement *langue seconde* dans un sens plus large, « issu de la sociolinguistique anglo-saxonne », c'est-à-dire « tout système acquis chronologiquement après la langue première ».<sup>42</sup>

---

<sup>42</sup> J-P. CUQ, I. GRUCA, supra. p.95



## **Chapitre II : FACTEUR DE L'INSECURITE LINGUISTIQUE**

**SECTION 1 :**  
**Analyse des données**

Afin d'étudier les résultats de notre enquête, nous avons analysé nos questionnaires comme suit : la présentation des données de chaque variable sous forme de tableau dont chacun sera représenté par un graphe qui par la suite sera analysé.

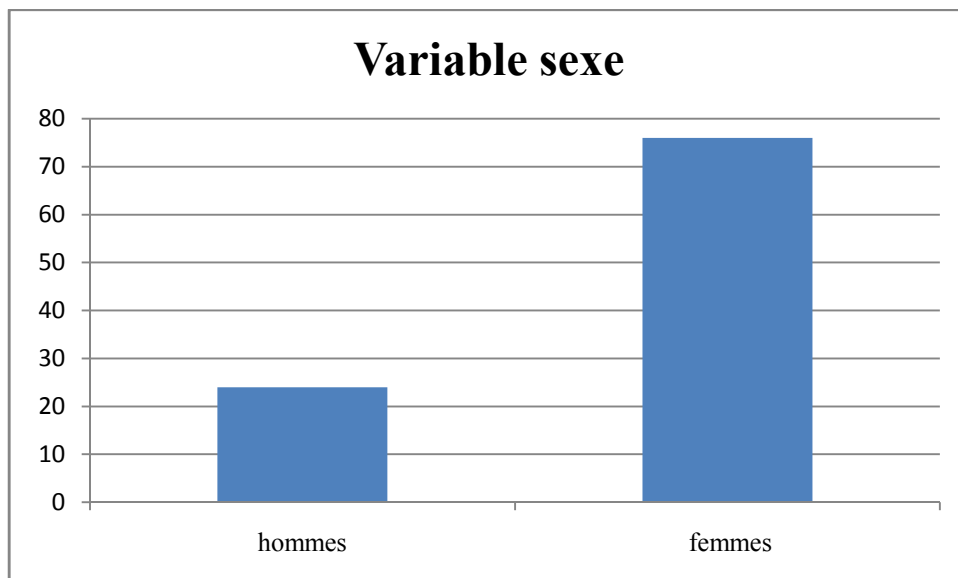
Concernant les questions ouvertes, nous leur avons consacré une partie de dépouillement où un tableau est dressé avec les réponses récurrentes suivi d'un commentaire avec quelques exemples des répondants

## I. Les données personnelles :

### 1. Variable sexe :

Hommes	Femmes
12	38

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

### Lecture du graphe :

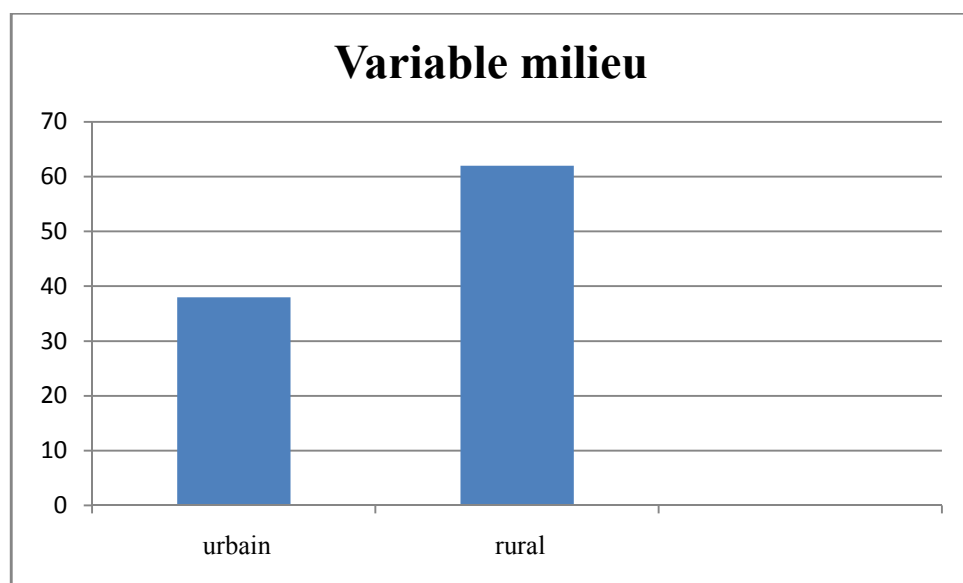
Notre échantillon est composé de 50 questionnés répartis au hasard et donc chacun des deux sexes à la même probabilité de compter parmi notre population interrogée.

Nous constatons donc que les personnes interrogées sont majoritairement de sexe féminin avec un taux de 76% comparé à un taux de 24% de sexe masculin.

### 2. Variable milieu :

Urbain	Rural
19	31

Source : élaboré à partir des données du questionnaire



Source : conception personnelle

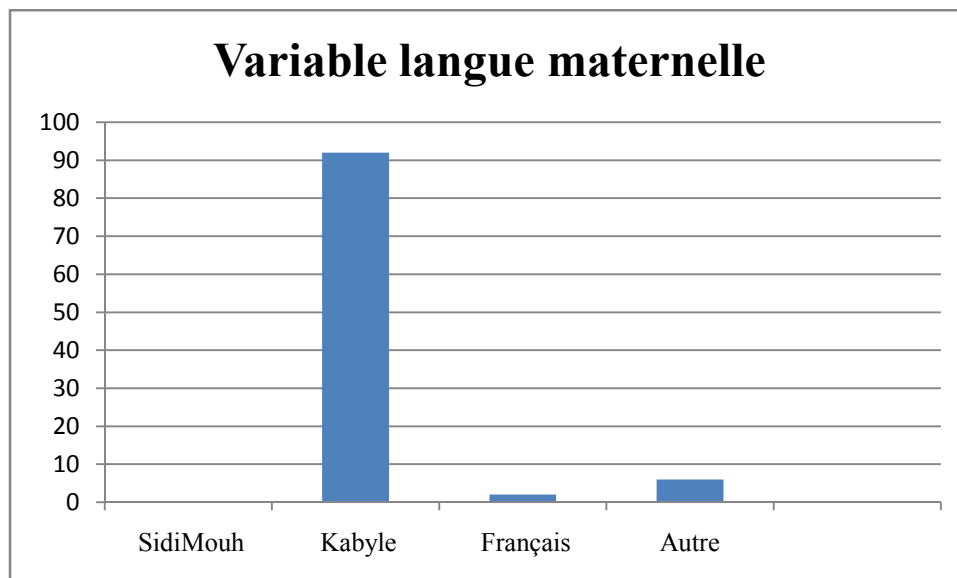
#### Lecture du graphe :

Nous constatons d'après ce graphe que les questionnés issus du milieu rural sont plus nombreux que ceux issus du milieu urbain, ce qui donne un pourcentage de 62% pour les ruraux et 38% pour les citadins.

### 3. Variable langue maternelle :

Sidi Mouh	Kabyle	Français	Autre
00	46	01	03

Source : élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

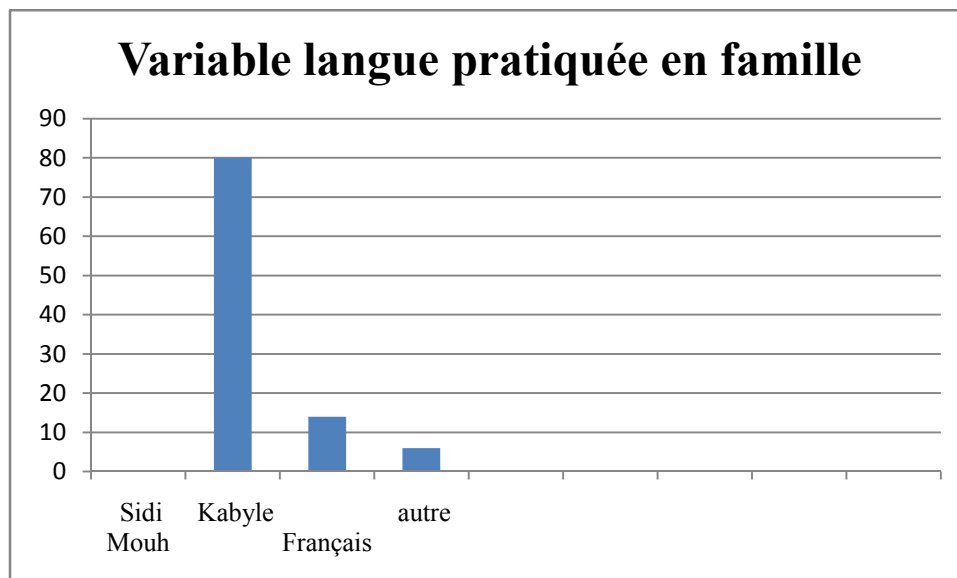
**Lecture du graphe :**

Nous constatons d'après ce graphe que les étudiants qui ont pour langue maternelle le kabyle sont majoritaires avec 92%, suivis de 06% pour la case « autre » où nous retrouvons l'arabe dialectale, puis en troisième position le français avec 06% et 0% pour le Sidi Mouh.

**4. Variable langue pratiquée en famille :**

Sidi Mouh	Kabyle	Français	Autre
00	40	07	03

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

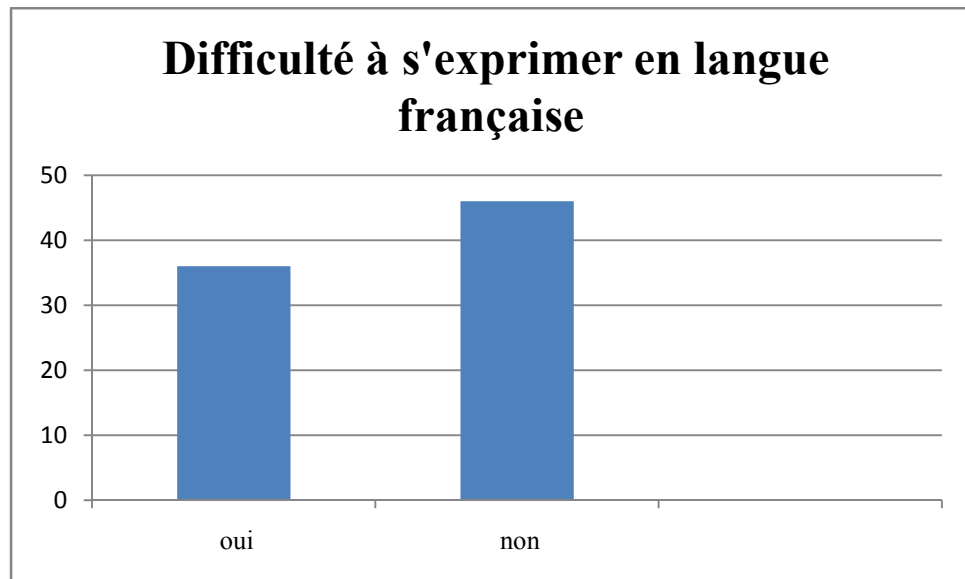
**Lecture du graphe :**

Nous remarquons d'après ce graphe qu'en tant que langue pratiquée en famille, le kabyle est en tête avec 80% suivi du français avec 14% puis l'arabe dialectal dans « autre » avec 06% et enfin le Sidi Mouh avec 0%.

**5. Difficulté à s'exprimer en langue française :**

Oui	Non
18	23

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

#### Lecture du graphe:

Nous remarquons d'après le graphe ci-dessus que la plupart des étudiants qui forment notre échantillon n'ont pas de difficulté à s'exprimer en langue française, soit 46% ont affirmé ne pas avoir de difficulté contre 36% ayant attesté le contraire.

#### Dépouillement :

- **Tableau n° : 01**

Réponses des enquêtés	Le nombre
La non-maîtrise de la langue française en dehors du secteur scolaire	04
Leur maîtrise dépend des interlocuteurs et des situations	04
Difficultés au niveau de la grammaire et du vocabulaire	01
La langue française n'est pas leur langue maternelle	01

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Nos enquêtés qui affirment avoir des difficultés à s'exprimer en langue française attestent que ceci est dû à la non-maîtrise de la langue française en dehors du secteur scolaire, au fait que leur maîtrise dépend des interlocuteurs et des situations, aux difficultés au niveau de la grammaire et du vocabulaire et à la langue française qui n'est pas leur langue maternelle ;

Parmi leurs explications :

- « Le manque de pratique de la langue. En famille et avec mes amis je parle kabyle et la langue française je l'utilise dans le cadre scolaire »
- « Pas dans tous les cas, tout dépend des domaines »
- « Oui, j'ai des difficultés au niveau du vocabulaire et de la grammaire »
- « Ce n'est pas ma langue maternelle »

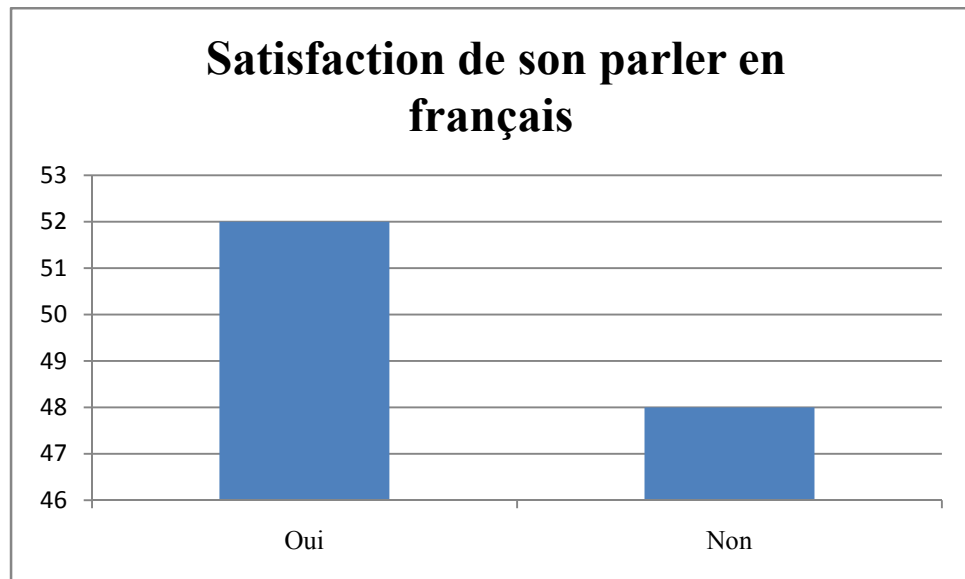
**II. L'insécurité linguistique :**

**1. Satisfaction de son parler en français :**

Oui	Non
26	24

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire





**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

D'après le graphe nous notons que 52% de notre échantillon sont satisfaits de leur parler en langue française et que 48% ne le sont pas.

**Dépouillement :**

- **Tableau n° : 02**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Améliorer leur vocabulaire qui n'est pas assez riche	14
Perte de mots, difficultés à l'oral	04
Faire des fautes	01
Ce n'est pas leur langue maternelle et ils ne sont pas habitués à parler en français	02
Face à des interlocuteurs qui maîtrisent mieux la langue	01
Difficulté à s'exprimer en public	01

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

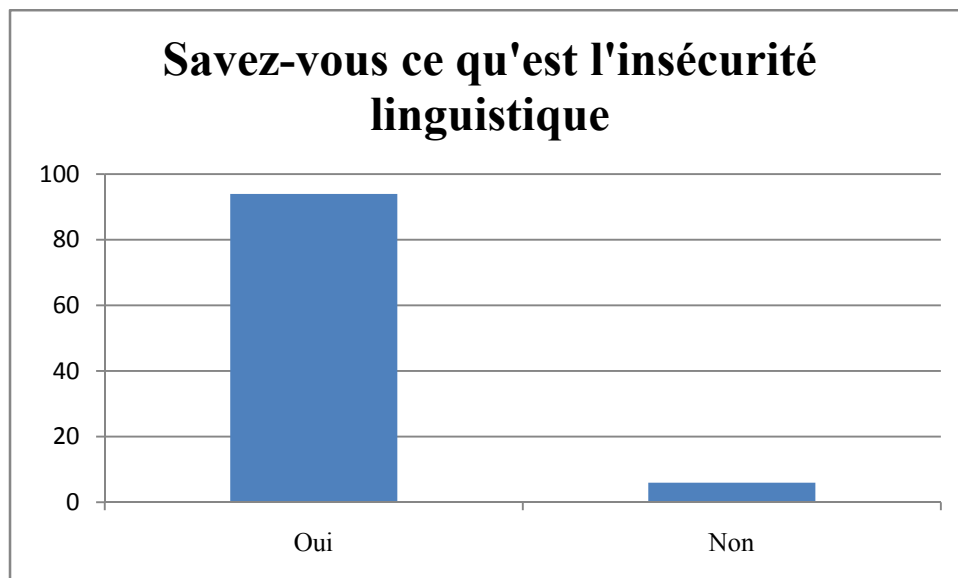
Nous remarquons que les enquêtés ont des avis départagés quant à la non satisfaction de leur parler, certains pensent que leur vocabulaire n'est pas assez riche et qu'ils doivent l'améliorer, d'autres relient cela à la perte de mots et aux difficultés à l'oral, au fait que ce n'est pas leur langue maternelle et qu'ils ne sont pas habitués à parler en français, ou encore de faire des fautes ; pour quelques uns c'est la difficulté à s'exprimer en public ou face à des interlocuteurs qui maîtrisent mieux la langue. Nous avons sélectionné quelques explications que voici :

- « J'ai beaucoup à apprendre, mon vocabulaire n'est pas assez riche »
- « ça m'arrive de ne pas trouver les mots pour m'exprimer correctement »
- « je fais souvent des fautes »
- « Je ne maîtrise pas assez cette langue tant que ce n'est pas une langue maternelle Pour être vraiment satisfait je pense qu'il faut être dans un milieu où l'on parle qu'en français »
- « Je me sens en I.L face à des interlocuteurs qui maitrisent mieux la langue »
- « Je n'arrive pas à m'exprimer devant un public »

**2. Savoir ce qu'est l'insécurité linguistique :**

Oui	Non
39	02

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

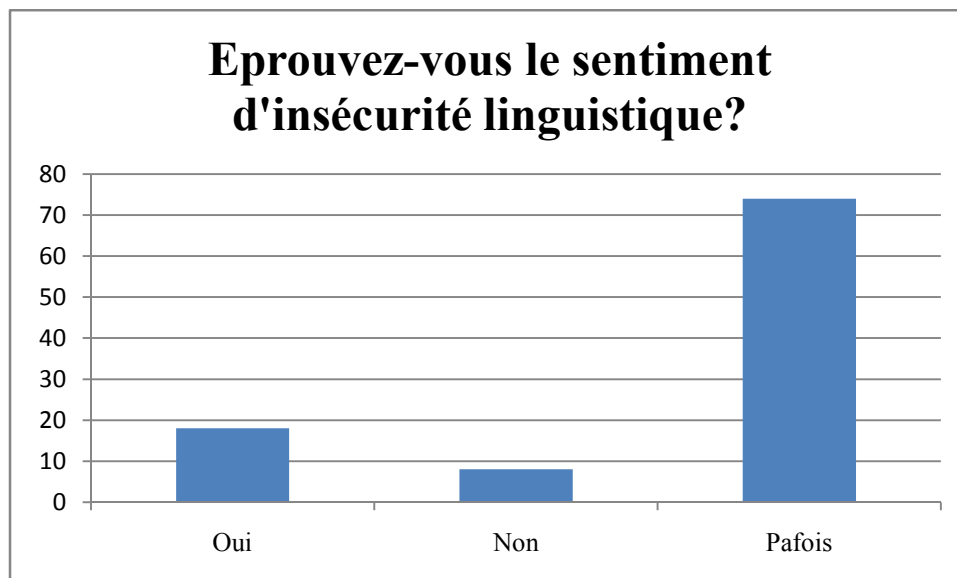
**Lecture du graphe :**

Les répondants sont à 94% à certifier qu'ils savent ce qu'est l'insécurité linguistique et avoir déjà eu à faire à ce concept durant leur cursus universitaire, quant aux 06% restant, ils affirment avoir rencontré ce concept mais avouent ne plus savoir de quoi il s'agit.

**3. Eprouver le sentiment d'insécurité linguistique :**

Oui	Non	Parfois
09	04	37

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

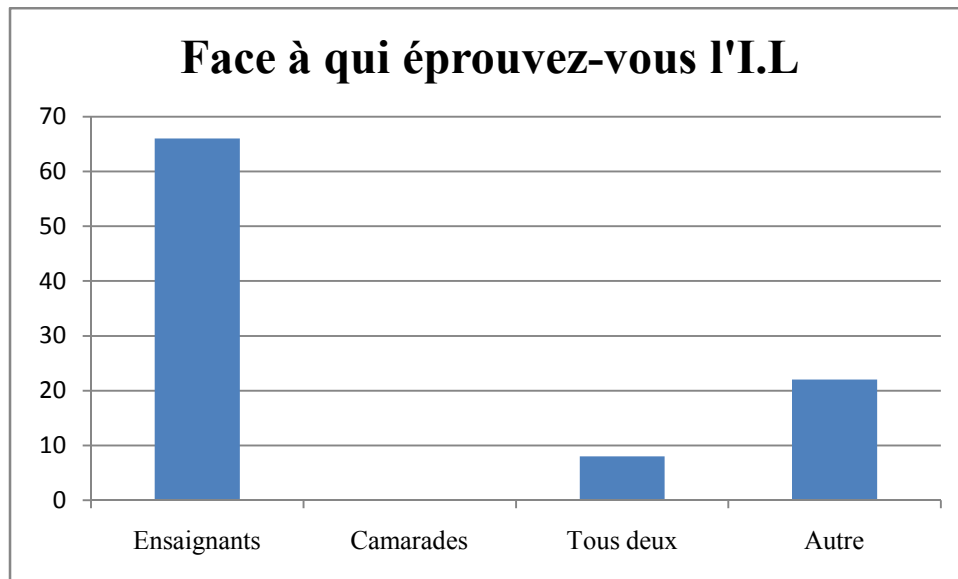
Comme mentionné ci-dessus, 18% des enquêtés affirment éprouver le sentiment d'insécurité linguistique, 08% affirmant le contraire et 74% l'éprouvent parfois, selon certaines circonstances.

- **Si oui :**

**Face à qui :**

Enseignant	Camarades	Tous deux	Autres
33	00	04	11

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

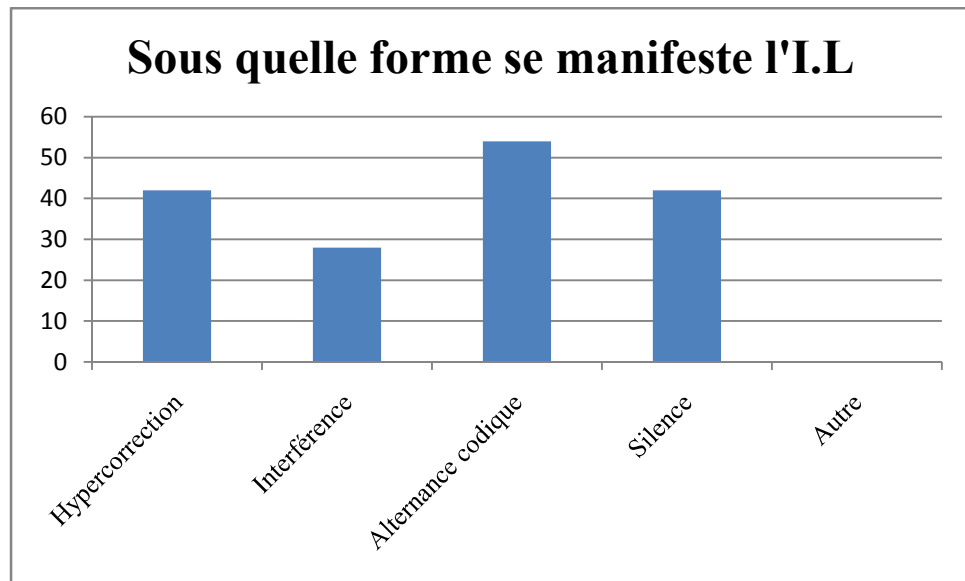
Les représentations ci-dessus nous renseignent sur le statut de l'interlocuteur face à qui le sentiment d'insécurité linguistique est éprouvé et visiblement cette dernière est fréquente face aux enseignants avec un taux de 66%, 0% face à leurs camarades uniquement, 08% face leurs enseignants et leurs camarades à la fois et enfin 22% pour la case « autre » où nous retrouvons comme propositions « les français natifs », « nos supérieurs » et « des personnes étrangères ».

Nous avons noté deux cas de non-réponse dû au fait que ces derniers font partie des 04 questionnés qui n'éprouvent pas un sentiment d'insécurité linguistique et donc ces deux là en question ne voient pas l'utilité de répondre aux restant des questions.

**Sous quelle forme :**

Hypercorrection	Interférence	Alternance codique	Silence	Autre
21	14	27	21	00

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

#### **Lecture du graphe :**

Au vu des propositions rapportées sur le graphe ci-dessus, nous remarquons la présence des ces dernières de façon considérable, notons 42% pour l'hypercorrection, 28% pour l'interférence, 54% pour l'alternance codique, 42% pour le silence et aucune autre proposition, il est à noter que durant notre enquête, certains questionnés ont eu à choisir plusieurs propositions et nous retrouvons donc :

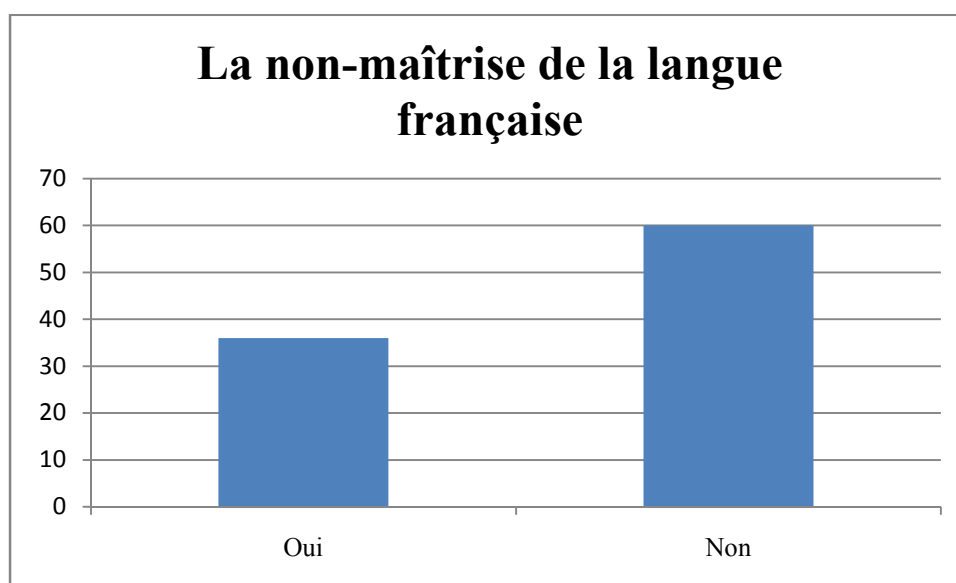
- 01 personne ayant choisi interférence + silence
- 02 personnes : hypercorrection + silence
- 01 personne : hypercorrection + interférence + alternance codique + silence
- 04 personnes : hypercorrection + alternance codique + silence
- 03 personnes : hypercorrection + alternance codique
- 05 personnes : alternance codique + silence
- 04 personnes : interférence + alternance codique
- 04 personnes : interférence + alternance codique + silence
- 02 personnes : interférence + hypercorrection
- Deux cas de non-réponse

**4. Quelles seraient les raisons de cette insécurité linguistique ? Est-ce :**

**La non-maîtrise de la langue française :**

Oui	Non
18	30

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

Nous déduisons d'après ce graphe que 60% des enquêtés nient le fait que la non-maîtrise de la langue française soit l'une des causes de leur insécurité linguistique et que 36% affirment le contraire.

- Deux cas de non-réponse

**Dépouillement :**

- **Tableau n° : 03**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Manque de structures de base	01
Perte de mots	03
Commettre des erreurs	02

La langue maternelle prend le dessus	01
Cette non-maîtrise est la cause de mon I.L	01
Le manque de pratique	02
Le manque de confiance en soi	01
Non-réponse	06

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Les répondants qui pensent que la non-maîtrise de la langue française serait la raison de leur insécurité linguistique ont répondu comme suit : manque de structures de base, perte de mots, commettre des erreurs, la langue maternelle qui prend le dessus, cette non-maîtrise est la cause de l'I.L, le manque de pratique, le manque de confiance en soi ;

Quelques unes de leurs explications :

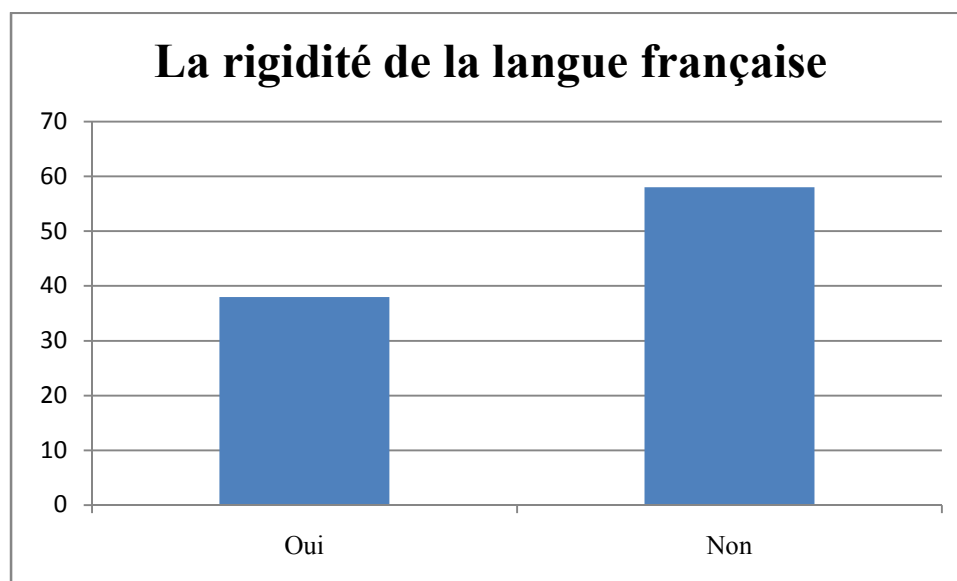
- « On n'a pas eu une base au lycée ainsi qu'au collège »
- « Oui forcément, j'ai des difficultés à retrouver les mots que je cherche en français »
- « Je sais que je ne maîtrise pas parfaitement la langue donc j'ai peur de faire des fautes »
- « Je perds mes mots et ma langue maternelle prend souvent le dessus »
- « Je pense que je maîtrise la langue française mais je ne la pratique pas couramment »
- « Je pense qu'on manque de confiance en soi »

***La rigidité de la langue française :***

Oui	Non
19	29

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire





**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

Nous déduisons d'après ce graphe que les répondants sont 58% à attester que la rigidité de la langue française n'est pas la raison de leur insécurité linguistique, pour les 38% restant, cette rigidité a un impact sur leur façon de parler.

❖ Deux cas de non-réponse

**Dépouillement :**

❖ **Tableau n° : 04**

Réponses des enquêtés	Le nombre
La richesse de la langue française	06
Selon les domaines	01
Au niveau de la grammaire	01
Au niveau de la conjugaison	01
Sans explication	09

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

### Commentaire :

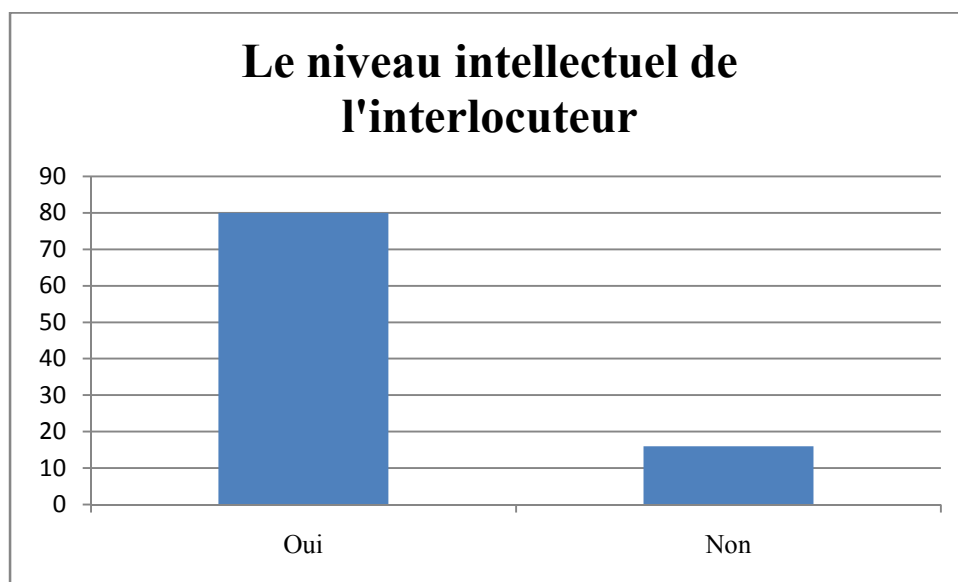
Pour les répondants qui pensent que la rigidité de la langue française serait la raison de leur I.L, ils expliquent cela par la richesse de la langue française, les différents domaines, le niveau de grammaire et le niveau de conjugaison ; Nous reprenons ici certaines explications :

- ❖ « C'est une langue très riche sur tous les plans, ex : une grammaire et une conjugaison qui exigent beaucoup d'efforts et de détermination pour sa maîtrise »
- ❖ « Il y a des domaines où je ne peux pas m'exprimer convenablement »
- ❖ « Au niveau de la grammaire »
- ❖ « Du côté de la conjugaison, j'ai pas reçu un bon apprentissage de la langue française »

### *Le niveau intellectuel de l'interlocuteur :*

Oui	Non
40	08

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

### Lecture du graphe :

Au vu de l'écart marqué entre les deux colonnes ci-dessus, nous constatons que le niveau intellectuel de l'interlocuteur fait l'unanimité avec 80% face à 16%.

- ❖ Deux cas de non-réponse

### Dépouillement :

#### ❖ Tableau n° : 05

Réponses des enquêtés	Le nombre
Faire plus d'efforts	04
Se sentir mal à l'aise	05
intimidation	01
Peur de commettre des erreurs	11
Blocage	02
Non explication	18

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire

### Commentaire :

S'agissant des questionnés qui ont répondu « oui » au fait que le niveau intellectuel de l'interlocuteur provoquerait leur I.L, ils revoient cela à l'effort, l'intimidation, la peur de commettre des erreurs et le blocage que certains expliquent comme suit :

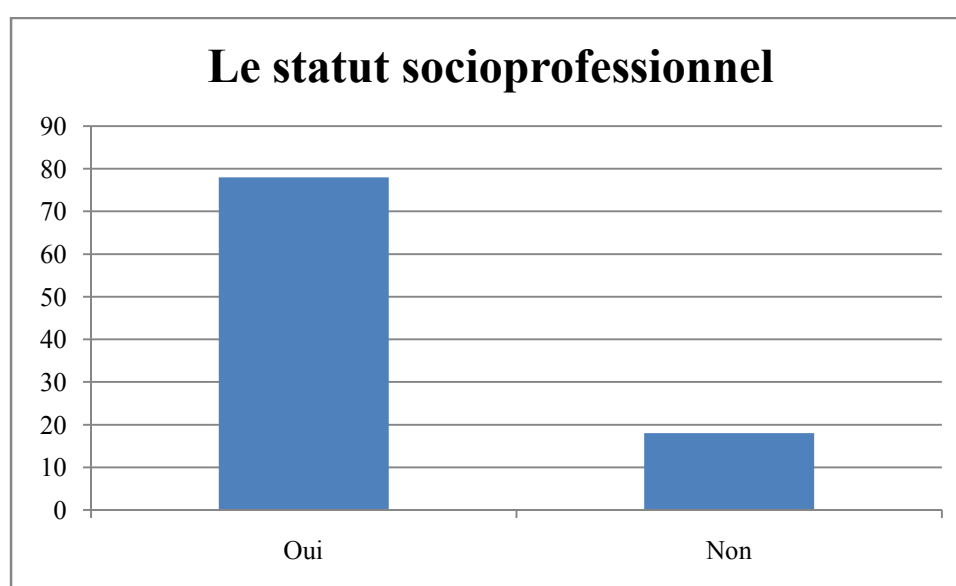
- ❖ « Je pense à faire plus d'efforts c'est qu'on se rend compte finalement qu'on a encore beaucoup à prendre »
- ❖ « Quand on est devant une personne plus compétente que nous, on est mal à l'aise »
- ❖ « C'est intimidant »
- ❖ « Il a un parler difficile, des expressions difficiles, j'i peur de commettre des erreurs devant elle »

❖ « Quand la personne est assez instruite je bloque »

**Le statut socioprofessionnel de l'interlocuteur :**

Oui	Non
39	09

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

**Lecture du corpus :**

Nous remarquons dans ce graphe que 78% des étudiants affirment que le statut socioprofessionnel est un élément qui déclenche une situation d'insécurité linguistique et que 18% nient ce fait là.

❖ Deux cas de non-réponse

**Dépouillement :**

❖ **Tableau n° : 06**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Son niveau supérieur dérange	06

Mal à l'aise et perte de mots	05
blocage	02
La peur de se tromper et stresse	02
Sans explications	18

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Concernant le niveau socioprofessionnel de l'interlocuteur, les enquêtés qui pensent que c'est l'une des causes de leur I.L, relient cela au niveau supérieur de ce dernier qui les dérange, le mal être et perte de mots, le blocage, la peur de se tromper et le stresse ;

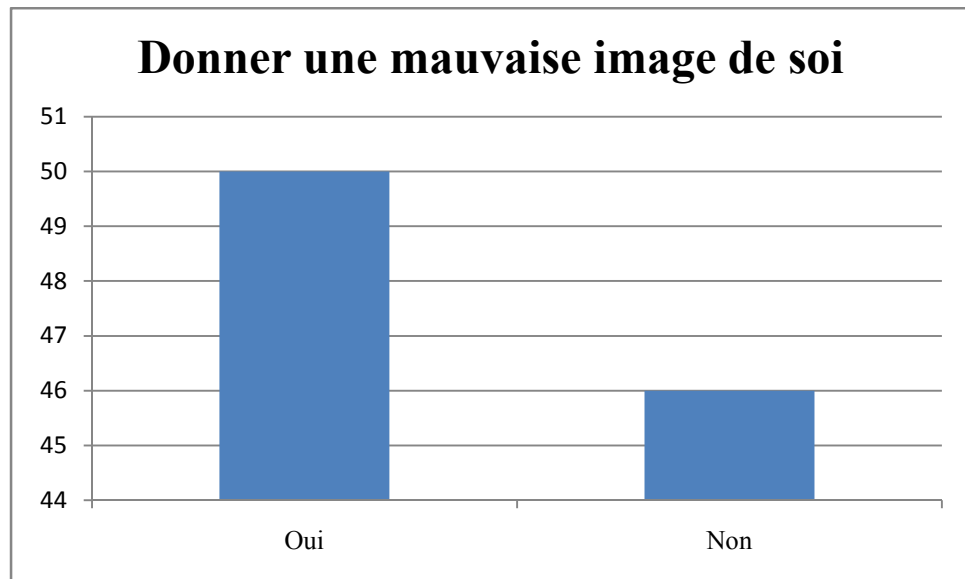
Parmi leurs explications :

- ❖ « Il utilise des termes de spécialité que je ne pourrais pas comprendre »
- ❖ « Ça me stresse, je perds mes mots. J'essaie de paraître parfait et au final c'est tout à fait le contraire qui se passe. »
- ❖ « Je bloque »
- ❖ « Je sais qu'il a un niveau plus supérieur que moi j'ai souvent peur de commettre des erreurs devant lui »

***La crainte de donner une mauvaise image de soi :***

Oui	Non
25	23

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

**Lecture du graphe :**

Au vu du décalage présenté ci-dessus, nous retiendrons que 50% des répondants ont affirmé que la crainte de donner une mauvaise image de soi engendre le sentiment d'insécurité linguistique, pour les 46% restant ils attestent le contraire.

❖ Deux cas de non-réponse

**Dépouillement :**

❖ **Tableau n° : 07**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Peur d'être mal jugé et ridiculiser	16
D'où l'hypercorrection	02
Vouloir paraître parfait	04
Sans explication	03

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Les questionnés qui pensent que la crainte de donner une mauvaise image de soi provoquerait leur I.L, rattachent cette crainte à la peur d'être mal jugé et ridiculisé, au fait de vouloir paraître parfait et au fait que c'est ce qui provoque l'hypercorrection ;

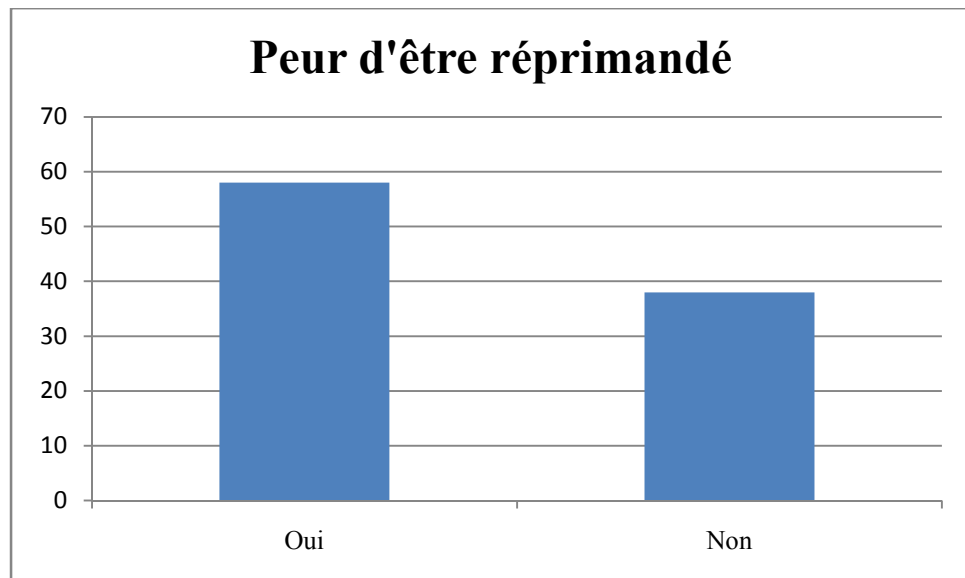
Quelques explications :

- « Oui, j'ai peur de passer pour un *idiot*, carrément, excusez-moi l'expression »
- « Qui se traduit par l'hypercorrection »
- « Parce qu'on veut se montrer positivement, et parce qu'on est obligé c'est notre langue d'étude »

**La peur d'être réprimandé :**

Oui	Non
29	19

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

### Lecture du graphe :

Les résultats ci-dessus nous permettent de dégager que 58% des répondants oui au fait que la peur d'être réprimandé soit une cause qui génère une situation d'insécurité linguistique, et 38% pensent que ce n'est pas le cas.

- ❖ Deux cas de non-réponse

### Dépouillement :

#### ❖ Tableau n° : 08

Réponses des enquêtés	Le nombre
Peur d'être évalué	10
Peur d'être blâmer	05
Sans explication	03

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

### Commentaire :

Quant à la crainte d'être réprimandé, les répondants expliquent cela par la peur d'être évalué ou la peur d'être blâmé ;

Parmi leurs explications :

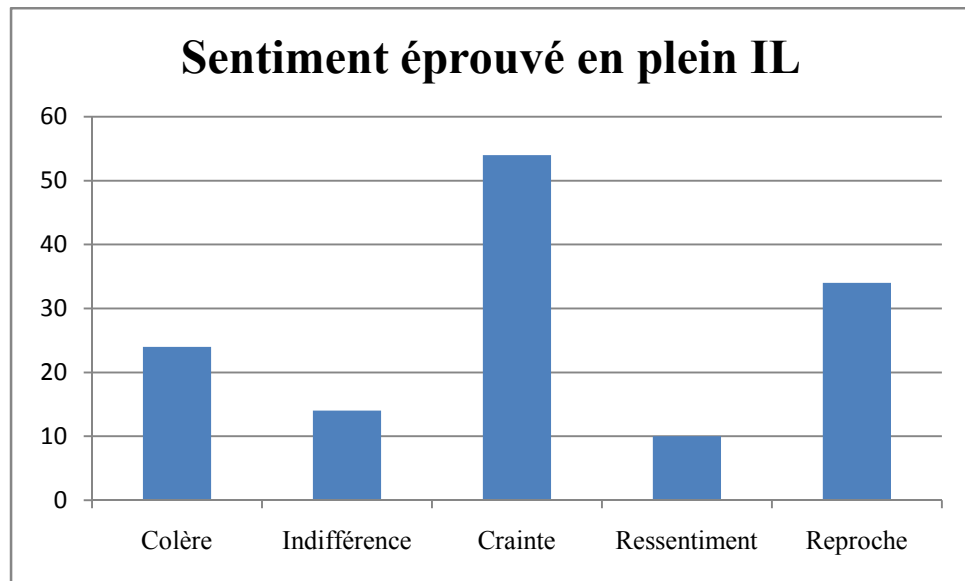
- ❖ « D'être évalué surtout, oui »
- ❖ « Tu auras peur d'être rejeté et blâmé en même temps surtout dans une situation d'enseignement en classe. Le prof blâme son élève et l'écarte »

#### **5. Sentiment éprouvé en plein IL :**

Colère	Indifférence	Crainte	Ressentiment	Reproche
12	07	27	05	17

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire





**Source :** conception personnelle

#### Lecture du graphe :

Nous remarquons dans ce graphe une diversité quant aux choix des réponses, les enquêtés sont à 24% attestant que la colère est le sentiment qu'ils éprouvent en plein IL, 14% pour l'indifférence, 54% ressentant une crainte, 10% éprouvant un ressentiment et 34% un reproche.

Pour certains il était question de plusieurs sentiments simultanément :

- ❖ 03 personnes éprouvant colère + crainte
- ❖ 03 personnes : colère + reproche
- ❖ 05 personnes : crainte + reproche
- ❖ 02 personnes : crainte + colère + reproche
- ❖ 01 personne : l'indifférence + ressentiment + reproche
- ❖ 01 personne : l'ensemble des sentiments
- ❖ Deux cas de non-réponse

#### Dépouillement :

- **Tableau n° : 09**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Manque de confiance en soi	03
Des reproches contre soi-même	12

Gêné et mal à l'aise	03
Crainte d'être mal jugé et mal vu	15
Crainte de mal s'exprimer	03
Ce n'est pas un complexe	04
Crainte de faire des erreurs	02
Sans explications	06

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

En situation d'I.L, les répondants justifient leurs réponses par le manque de confiance en soi, les reproches contre soi-même, la gêne et le mal être, la crainte d'être mal jugé et mal vu, la crainte de mal s'exprimer ou encore la crainte de faire des erreurs et pour certains ceci n'est pas un complexe ;

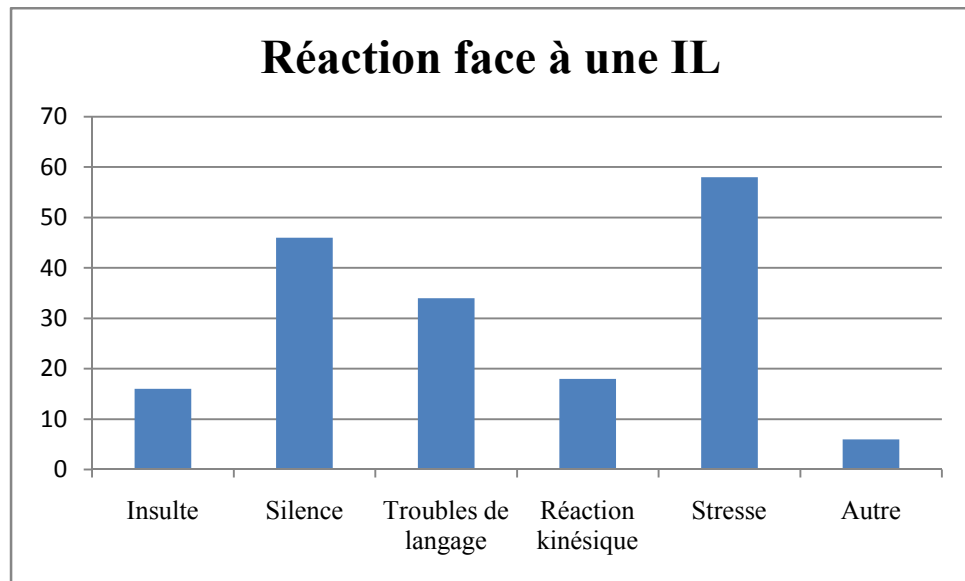
Voici quelques explications :

- « C'est vraiment psychique, il suffit d'avoir confiance en soi »
- « Généralement, je me rends compte de la faute et je me le reproche »
- « Je me sens mal à l'aise »
- « C'est toujours la peur d'être mal juger ou de tourner au ridicule »
- « Crainte de transmettre une erreur (non voulue) »
- « Je trouve ça normal, une réaction très naturelle »

**Réaction face à une II :**

Insulte	Silence	Troubles de langage	Réaction kinésique	Stresse	Autre
08	23	17	09	29	03

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

#### **Lecture du graphe :**

Le graphe ci-dessus nous éclaire sur la réaction du locuteur face à une insécurité linguistique et nous remarquons que nombreux sont ceux qui stressent face à cette situation, nous en comptons 58% suivis de 46% qui se tiennent au silence, 34% qui manifestant des troubles de langage (bégaiement), 18% ayant une réaction kinésique, 16% pour l'insulte (proférée ou pensée) et 06% pour la case « autre » dans laquelle a été mentionné « l'alternance codique », « perte de moyens ou justification » et « chercher ses mots ou changer de sujet ».

Nous avons été confronté également dans cette question à un choix multiple quant à certains questionnés :

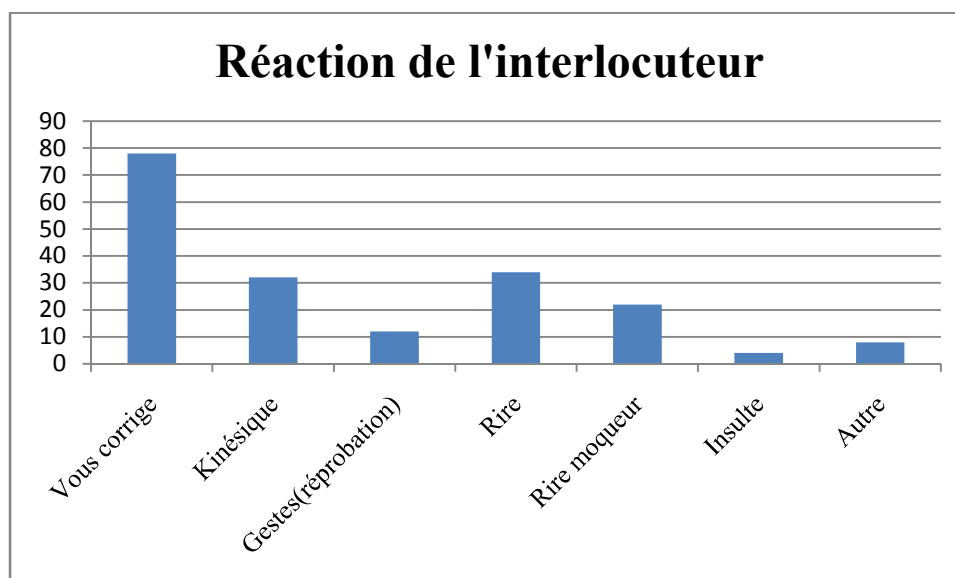
- 02 personnes réagissant par le stress + silence
- 01 personne : trouble de langage + réaction kinésique + stress
- 01 personne : réaction kinésique + stress
- 03 personnes : trouble de langage + silence + stress
- 01 personne : insulte + réaction kinésique
- 02 personnes : insulte + stress
- 01 personne : insulte + silence + stress
- 01 personne : trouble de langage + réaction kinésique + alternance codique (case autre »

- 01 personne : l'ensemble des réactions (selon la situation)
- Deux de non-réponse

#### 6. Réaction de l'interlocuteur :

Vous corrige	Kinésique	Geste (réprobation)	Rire	Rire moqueur	Insulte	Autre
39	16	06	17	11	02	04

Source : élaboré à partir des données du questionnaire



Source : conception personnelle

#### Lecture du graphe :

Le présent graphe nous éclaire sur la réaction de l'interlocuteur vis-à-vis du locuteur éprouvant une situation d'insécurité linguistique ; nous comptons 78% qui affirment que leur interlocuteur les corrige, 34% que ce dernier rit, 32% faisant une réaction kinésique, 22% avec un rire moqueur, 12% quant aux gestes (réprobation), 04% pour l'insulte et 08% cas « autre » avec comme proposition « silence », « remarque déplaisante du genre : tu es sûr d'avoir une licence en français ! », « essayer de dissimuler son stress ».

Parmi les répondants, quelques uns ont choisi plusieurs réponses que voici :

- 03 personnes ayant choisi vous corrige + rire
- 03 personnes : vous corrige + kinésique
- 04 personnes : vous corrige + rire + rire moqueur
- 01 personne : vous corrige + kinésique + rire + rire moqueur
- 02 personnes : kinésique + rire + rire moqueur
- 01 personne : l'ensemble des propositions
- Deux cas de non-réponse

**Dépouillement :**

- **Tableau n° : 10**

***Vous corrige :***

Réponses des enquêtés	Le nombre
Me corrige indirectement	09
Me corrige directement	07
Les intellectuels me corrigent	01
Mes enseignants me corrigent	05
Tout dépend des interlocuteurs et des situations	06
Sans réponses	08

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour ceux qui sont corrigés par leurs interlocuteurs, ils avancent que cela se fait directement ou indirectement, que c'est les intellectuels qui le font ou encore les enseignants et parfois cela dépend des interlocuteurs et des situations ;

Les explications :

- « L'interlocuteur m'aide tout en me donnant des indices sur ce que je veux lui dire »

- « Dès que je trouve le mot, la phrase, mon interlocuteur intervient pour me corriger »
- « Oui, dans le cas des intellectuels »
- « L'enseignant, généralement, me corrige »
- « Ca dépend de la personne (mes amis me corrigent mais pas les autres) »

***Kinésique :***

• **Tableau n° : 11**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Regard bizarre	01
Rarement	01
Etonnement	04
Froncement de sourcils	03
Sans réponses	04

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Ceux pour qui la réaction de l'interlocuteur est kinésique, affirment que c'est, rarement, le cas et sinon elle se manifeste par un regard bizarre, un étonnement ou encore un froncement de sourcils ;

Pour explications :

- « L'interlocuteur me regarde d'une façon assez bizarre »
- « Rarement »
- « Etonnement »
- « Il fronce ses sourcils »

***Gestes (réprobation) :***

• **Tableau n° : 12**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Avec la main	02
Sans réponses	04

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour le peu de répondants qui affirment que leur interlocuteur réagit par un geste (réprobation), ils soutiennent que cela se fait avec la main :

- « Un geste avec sa main »

***Rire :***

• **Tableau n° : 13**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Entre amis	08
Dans certaines situations	03
Les sottises font rire	02
Sans réponses	02

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour le rire, les questionnés attestent que cela arrive dans certaines situations, entre amis ou encore que les sottises font rire ;

Ils expliquent de la sorte :

- « Entre amis, ça arrive souvent »
- « Dans certaines situations »
- « Tout le monde aime entendre des absurdités et des aberration »

**Rire moqueur :**

• **Tableau n° : 14**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Les étrangers	05
Les amis	02
L'interlocuteur veut se montrer	01
Sans réponses	05

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour le rire moqueur, certains répondants précisent que cela arrive avec les étrangers, d'autres disent avec les amis ou encore quand l'interlocuteur veut se montrer ;

Parmi leurs explications :

- « Parfois, quand on parle à des inconnus »
- « Avec les amis »
- « Pour montrer qu'il est supérieur »

**Insulte :**

• **Tableau n° : 15**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Les membres de ma famille	01



Sans explications	01
-------------------	----

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

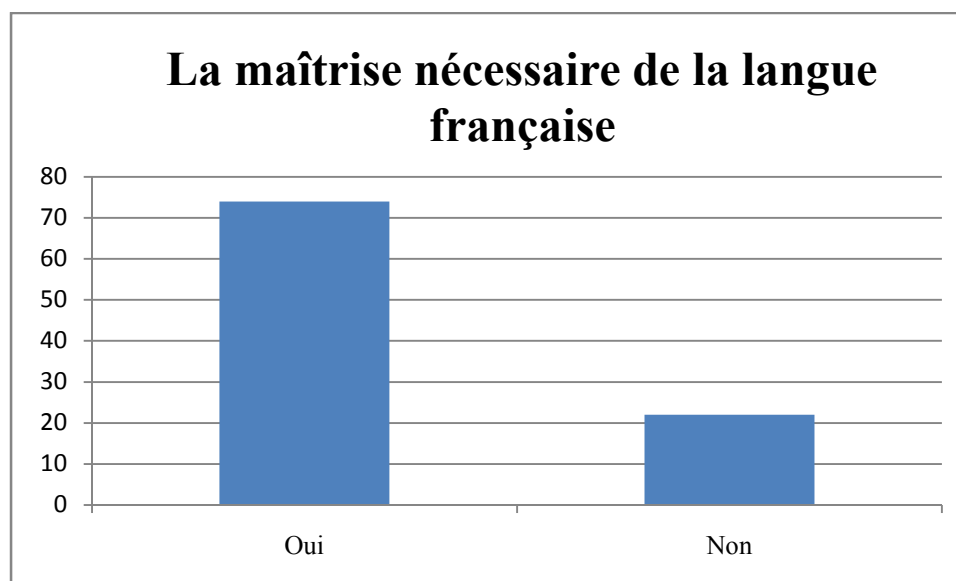
Quant à l'insulte, un répondant affirme que c'est entre membre de famille :

- « Entre membre de la famille « Zaama licence en français ! »<sup>43</sup>

**7. La maîtrise nécessaire du français pour pouvoir l'enseigner :**

Oui	Non
37	11

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire



**Source** : conception personnelle

---

<sup>43</sup> Explication : « soit disant tu as obtenu une licence de français ! »

### Lecture du graphe :

Le présent graphe nous permet de constater que 74% des répondants affirment avoir la maîtrise nécessaire de la langue française afin de pouvoir l'enseigner, face à 22% affirmant le contraire.

- Deux cas de non-réponse

### Dépouillement :

- **Tableau n° : 16**

- **Oui :**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Ça dépend des niveaux	03
Base et maîtrise nécessaire	23
Un peu	02
Les cours préparés à l'avance	02
Oui mais avec la peur de me tromper	02
Sans réponses	06

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

### Commentaire :

Concernant la maîtrise nécessaire de langue française pour pouvoir l'enseigner, les répondants sont assez nombreux à dire *oui* et expliquent en disant que cela dépend des niveaux, que la base et la maîtrise sont nécessaires, que les cours sont préparés à l'avance, que la maîtrise y est mais avec une peur de se tromper ou encore qu'elle y est mais un peu ;

Explications :

- « Je pourrais essayer au primaire où le niveau n'est pas vraiment élevé »
- « J'arrive à gérer, j'ai la base »
- « Un peu, oui !! »

- « Mes cours je les préparerai à l'avance et je ferai en sorte de m'y préparer, de revoir mes cours plusieurs fois, d'essayer d'anticiper leurs questions et tout »
- « Oui, mais j'ai toujours cette peur de me tromper devant mes apprenants »

- **Tableau n° : 17**

- **Non :**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Mon niveau n'est pas assez avancé	06
J'ai des lacunes	03
Pas encore prêt	03

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour ceux qui pensent ne pas avoir la maîtrise nécessaire de la langue française afin de pouvoir l'enseigner, ils relient cela au niveau qui n'est pas assez avancé, aux lacunes ou au fait de ne pas être prêt ;

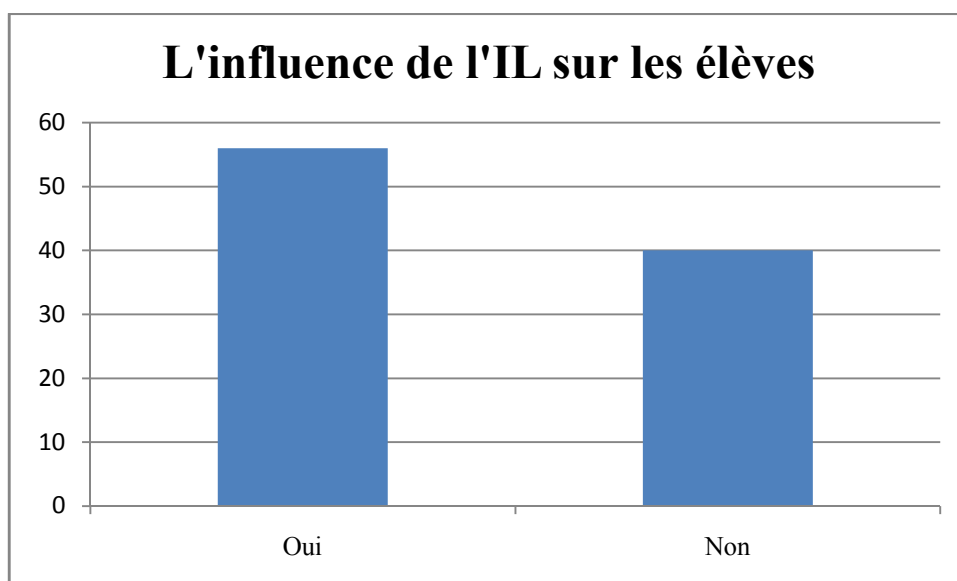
Ils l'expliquent comme suit :

- « Avec le niveau que j'ai et comparant aux anciens enseignants je me vois mal enseigner »
- « Non, j'ai encore quelques lacunes »
- « Non, je ne me sens pas encore prête à enseigner »

**8. L'influence de l'IL sur les élèves :**

Oui	Non
28	20

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

#### Lecture du graphe :

Nous remarquons quelque peu un écart sur l'actuel graphe qui nous indique à 56% qu'en tant qu'enseignant le sentiment d'insécurité linguistique pourrait être d'influence négative pour ses élèves, les 40% restant attestent que cela ne pourrait être le cas.

- Deux cas de non-réponse

#### Dépouillement :

- **Tableau n° : 18**
- **Oui :**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Faire tout le temps appel à la langue maternelle	01
Risque de faire des erreurs et de les induire en erreurs	10
Oui si elle est répétitive	03
A cause de son I.L,	01

l'enseignant ne s'investi pas	
L'apprenant sera à l'image de son enseignant	05
Le statut de l'enseignant sera dévalorisé	03
Sans explications	06

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour certains de nos répondants, l'I.L pourrait être d'influence négative pour leurs élèves si l'on fait souvent appel à la langue maternelle, si l'on fait des erreurs et donc les induire en erreurs aussi, dans le cas où elle est répétitive, aussi à cause de l'I.L l'enseignant ne s'investi pas, l'apprenant sera à l'image de son enseignant, le statut de l'enseignant sera dévalorisé ;

Ils apportent pour explications :

- « Le fait d'être en IL on fera appel à la langue maternelle. Les élèves vont pas faire des efforts pour s'exprimer en français »
  - « Le fait de ne pas être sûr de moi je pourrais leur donner de faux infos »
  - « Probablement, surtout si elle est répétitive »
  - « Ca empêche l'enseignant de s'investir dans la pédagogie – La crainte d'être mal jugé par ses élèves »
  - « Les élèves sont toujours influencés par l'enseignant, ainsi le bégaiement ou l'interférence linguistique seront transmis aux élèves »
  - « Parce qu'elle dévalorise le statut de l'enseignant »
- **Tableau n° : 19**

- **Non :**

Réponses des enquêtés	Le nombre
Gérer la situation	03

Préparer ses cours à l'avance et faire attention	06
Je ne me sentirai pas en IL face à mes apprenants	05
Sans réponses	06

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Quant à ceux qui croient que l'I.L ne sera pas d'influence négative pour leurs apprenants, ils expliquent cela au fait de pouvoir gérer la situation, de préparer leurs cours et faire attention et pour certains l'I.L ne sera pas ressentie face à leurs apprenants :

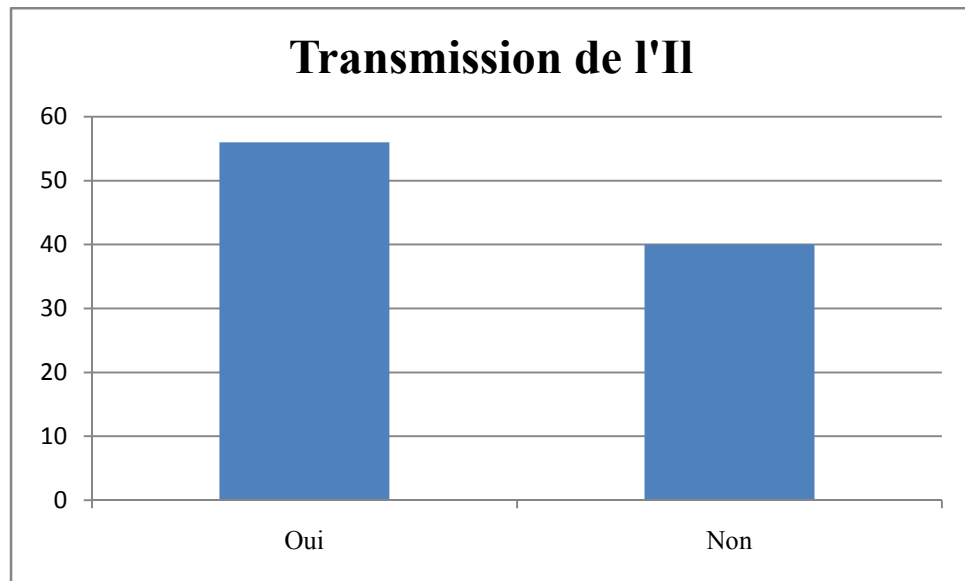
- « Je vais maîtriser la situation »
- « Vu que comme je l'ai dit je me préparerai très bien et je laisserai pas paraître mon IL »
- « Je me sens en insécurité linguistique face à un interlocuteur et non pas face aux apprenants »

**9. Cette insécurité pourrait provoquer :**

***Transmission de l'II :***

Oui	Non
28	20

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source** : conception personnelle

**Lecture du graphe :**

Nous constatons d'après ce graphe que 56% des questionnés certifient qu'un enseignant qui éprouve un sentiment d'insécurité linguistique pourrait provoquer la transmission de cette dernière et que 40% des autres attestent l'inverse.

- Deux cas de non réponse

**Dépouillement :**

**a. Tableau n° : 20**

Réponses des enquêtés	Le nombre
L'apprenant sera automatiquement à l'image de son enseignant	18
Sans explication	07

**Source** : élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Les dix huit répondants qui croient que l'I.L pourrait provoquer la transmission de cette dernière parce que l'apprenant sera automatiquement à l'image de son enseignant expliquent leur choix de la manière suivante :

- « Un élève acquière tout ce qu'on lui donne en classe donc, automatiquement, quand ils se trouvent face à un enseignants qui se sent en I.L il va l'acquérir.»
- « Certainement, enseigner c'est former et donc l'apprenant va hériter de son enseignant. »
- « Mes élèves vont répéter mes erreurs. »

**b. Tableau n° : 21**

Réponses des enquêtés	Nombre
Bien se préparer et faire attention	05
Je ne me sens pas en I.L face à eux	03
Sans réponses	12

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Les enquêtés qui croient que l'I.L ne pourrait pas provoquer la transmission de cette dernière justifient leurs choix par le fait de bien se préparer et faire attention ou le fait de ne pas se sentir en I.L face aux apprenants.

Parmi leurs explications :

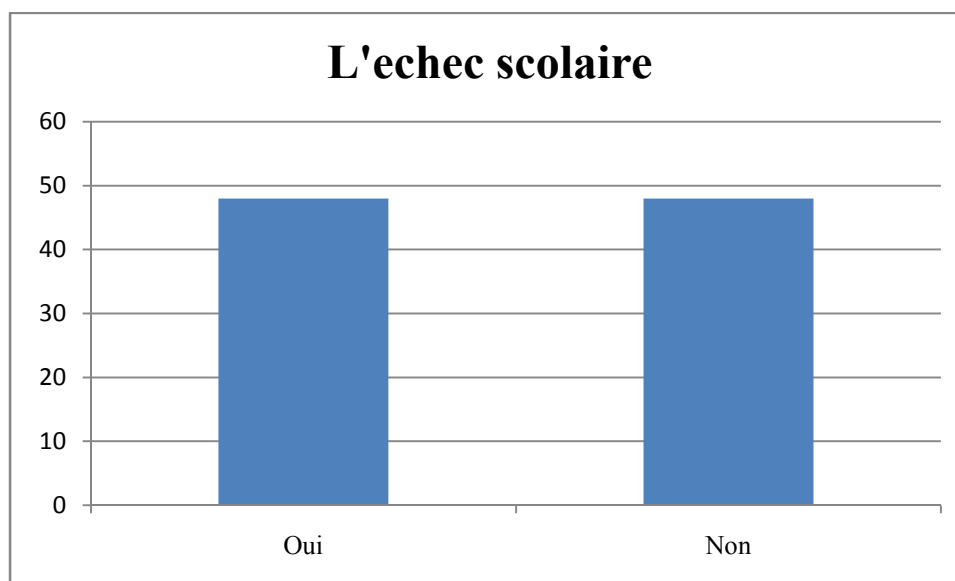
- « C'est toujours parce que je préparerai bien mes cours »
- « Je ne laisserai pas mon I.L prendre le dessus »
- « Car je ne l'éprouve pas face à mes apprenants »
- « J'aurai pas ce problème avec eux »



### ***L'échec scolaire :***

Oui	Non
24	24

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire



**Source :** conception personnelle

### **Lecture du graphe :**

Nous signalons d'après ce graphe que l'avis des répondants quant à l'échec scolaire qui serait une conséquence de sentiment d'insécurité linguistique éprouvé chez l'enseignant est départagé à égalité 48% oui et 48% non.

- Deux cas de non-réponse

### **Dépouillement :**

#### **a. Tableau n° : 22**

Réponses des enquêtés	Le nombre
L'enseignant ne sera pas en mesure de répondre au besoin de l'apprenant	20

Sans explications	03
-------------------	----

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Les vingt enquêtés qui pensent que l'I.L peut provoquer un échec scolaire parce que l'enseignant ne sera pas en mesure de répondre au besoin de l'apprenant, affirment cela par les explications suivantes :

- « Si l'élève me pose une question et que je ne lui réponds pas ça va être un échec pour lui parce qu'il n'a pas eu ce qu'il cherchait »
- « Lorsqu'on est en insécurité linguistique on commet des erreurs et lorsqu'on est enseignant on pas droit à l'erreur quand on a affaire à une langue étrangère »
- « Bien sûr, on ne transmet pas le message correctement, les apprenants n'assimilent pas le cours et donc ça pourrait provoquer un échec scolaire »

**b. Tableau n° : 23**

Réponses des enquêtés	Nombre
Bien se préparer et fournir des efforts	04
Sans explications	16

**Source :** élaboré à partir des données du questionnaire

**Commentaire :**

Pour les quatre enquêtés qui pensent que l'I.L ne provoquerait pas d'échec scolaire car il suffit de bien se préparer et fournir des efforts, ils confirment cela par les explications suivantes :

- « Lorsqu'il y a une faute, l'enseignant fait tout pour se rattraper une prochaine fois »
- « ça revient au fait de bien préparer ses cours, de demander de l'aide aux autres collègues, de faire des recherches sur internet et tout »
- « j'expliquerai mes cours et j'insisterai sur le fait qu'ils puissent bien comprendre ».

**SECTION 2:**  
**L'INSECURITE LINGUISTIQUE : ENTRE STRUCTURE ET SITUATION**

## **I. Les contextes générateurs d'insécurité linguistique :**

Pour notre échantillon la notion « d'insécurité linguistique » est pour la plupart claire, vu qu'elle a été abordée lors de leur cursus universitaire. Bien qu'il y ait des oublis, pour certains, le concept est compris. Il y'a I.L quand face à un locuteur x nous sous-estimons notre parler, car nous jugeons que le sien est plus valorisé.

Ayant proposé oui, non ou parfois pour la question « Éprouvez-vous le sentiment d'I.L ? » sont majoritaires ceux qui ont opté pour le parfois qui n'est qu'une façon de dissimuler le oui, car éprouver l'I.L « parfois » c'est l'éprouver tout simplement.

Pour la plupart, l'I.L est ressentie face aux enseignants qui ont un statut et une maîtrise supérieure de la langue. D'autres ont proposé « nos supérieurs » ou encore « des Français natifs ». Nous remarquons donc que la notion de supériorité se manifeste explicitement.

Cette I.L ressentie apparaît sous différentes formes selon les locuteurs. Ayant mis à la disposition des enquêtés plusieurs propositions, entre alternance codique, hypercorrection, interférence linguistique, silence ou autres propositions, ce sont les deux premières qui reviennent souvent notamment l'alternance codique : le locuteur se voit de faire appel à sa langue maternelle dès qu'il se trouve face à une quelconque difficulté en langue française.

### **1. Les facteurs situationnels :**

Le milieu d'habitation, le sexe, la langue pratiquée en famille et la langue maternelle font partie des facteurs situationnels qui provoquent l'insécurité linguistique chez nos enquêtés. En effet, nous avons constaté que les habitants en milieu rural ressentent l'I.L plus que les habitants de la ville, et cela revient au fait que les habitants en milieu urbain, pour leur plupart, sont des gens instruits qui pratiquent la langue française couramment. Ils l'utilisent dans tous les domaines, que ce soit dans le milieu professionnel ou familial, ce qui fait que leurs enfants sont en contact permanent avec la langue française et donc il leur est facile de parler cette langue sans gêne ou peur d'être mal jugés. Contrairement aux ruraux qui ne rencontrent cette langue qu'à l'école vu que leurs parents ne la pratiquent pas à la maison et souvent la maman n'est pas instruite et le père, même s'il l'est, ne voit pas l'utilité de la parler à la maison, de ce fait leurs enfants ont presque peur de parler en français, ils se

sentent mal à l'aise, sont timide et ont peur d'être réprimandés et tombent donc dans l'insécurité linguistique.

Le sexe de la personne peut être l'un des facteurs de l'insécurité linguistique. En effet, d'après nos résultats les garçons sont plus susceptibles de ressentir l'I.L que filles. On pourrait expliquer cela par le fait que les filles utilisent la langue française fréquemment contrairement aux garçons qui ne l'utilisent que lors des études, par exemple. Les filles utilisent la langue française parce que, finalement, pour elles cette langue est une marque d'élégance, mais aussi d'élitisme et d'estime. Les filles utilisent la langue française pour se montrer pour se distinguer de leurs camarades ou de leurs amis. La langue française est pour elles, la langue de valorisation, donc parler français fera d'elles des personnes supérieures ou encore dominantes. C'est aussi une langue qui leur permet de s'exprimer sur des sujets considérés comme tabous. Les garçons par contre sont plus réservés et un peu plus timides, ils préfèrent parler kabyle qui est perçu comme une langue virile et non une langue d'ornement comme le français. De ce fait, par manque de pratique de la langue française les garçons sont plus susceptibles de ressentir l'I.L que les filles

Le fait de pratiquer la langue française en famille facilite son utilisation dans les différents domaines. Peu importe les situations, la personne peut s'exprimer en français en toute aisance parce qu'il a toujours été en contact avec cette langue, il est habitué à l'utiliser. Alors que ceux qui ne la pratiquent pas en famille rencontrent énormément de difficultés à l'utiliser en dehors du secteur scolaire, leur connaissance de la langue est plus ou moins restreinte. Ce sont les plus touchés par l'insécurité linguistique. Perte de mots, recours à la langue maternelle, peur de faire des erreurs...

On a pu constater que nos enquêtés avaient tendance à recourir à leur langue maternelle à chaque fois qu'ils ne trouvaient pas leurs mots en langue française et en réalité cela freine leur apprentissage de la langue. En effet, ils ne fournissent pas d'efforts pour améliorer leur vocabulaire vu qu'à chaque fois qu'ils font face à une difficulté, ils font appel à leur langue maternelle. Ce recours constant à la langue maternelle augmente le risque d'insécurité linguistique chez la personne.

## **2. Les facteurs structurels :**

### ***a. La non-maîtrise de la langue française :***

La non-maîtrise de la langue française pourrait être l'une des raisons de l'I.L de certains. En effet, ne pas maîtriser la langue et se trouver dans une situation où on est obligé de la parler peut être un véritable cauchemar pour la personne. Perte de mots, peur de commettre des erreurs, hypercorrection ou encore le recours à la langue maternelle sont ici des éléments qui montrent qu'il y a un manque de maîtrise de langue française d'où le sentiment d'insécurité linguistique.

Parmi nos enquêtés quelques-uns ont admis qu'ils ne maîtrisaient pas la langue française, faute d'un mauvais apprentissage à l'école ou par manque de pratique de la langue ou encore par manque de confiance en eux-mêmes.

*Voici quelques-unes de leurs explications :*

*« On n'a pas eu une base au lycée ainsi qu'au collège, nos enseignants étaient faibles on n'a pas appris grand-chose »*

*« Oui forcément, j'ai des difficultés à retrouver les mots que je cherche en français donc forcément je ne maîtrise pas tout à fait la langue »*

*« Je perds mes mots et ma langue maternelle prend souvent le dessus »*

*« Je pense que je maîtrise la langue française mais je ne la pratique pas couramment »*

D'autres prétendent avoir une parfaite maîtrise de la langue française, mais admettent quand même éprouver une certaine insécurité linguistique. Mais en réalité lorsqu'on a une bonne maîtrise de la langue on ne devrait en aucun cas se sentir en I.L peu importe la situation parce qu'il suffit de bien parler, de trouver ses mots et de former des phrases justes sans avoir peur de commettre des erreurs.

### ***b. La rigidité de la langue française :***

L'insécurité linguistique pourrait aussi être liée à la rigidité de la langue française. En effet, la langue française est une langue riche de part son vocabulaire, sa conjugaison ou

encore sa grammaire. Il est difficile pour un non natif de tout maîtriser sans tomber dans l'erreur et donc dans l'insécurité linguistique.

Un de nos enquêtés nous affirmera : *« C'est une langue très riche sur tous les plans, ex : une grammaire et une conjugaison qui exigent beaucoup d'efforts et de détermination pour sa maîtrise »*

### ***c. Le statut intellectuel de l'interlocuteur :***

Le fait de se trouver face à un interlocuteur, possédant un niveau intellectuel plus élevé, engendre, pour la plus part, un sentiment d'insécurité linguistique. En effet, lorsqu'ils se retrouvent face à des gens plus intellectuels qu'eux ils ressentent une certaine pression et se sentent dans l'obligation de fournir des efforts et à utiliser un vocabulaire plus recherché, ils nous ont même avoué que leurs lacunes apparaissaient dans ce genre de situation et qu'ils se rendaient compte qu'ils n'avaient pas la maîtrise nécessaire de langue française pour parler avec eux.

Un enquêté nous dira : *« Je pense à faire plus d'efforts c'est là qu'on se rend compte finalement qu'on a encore beaucoup à apprendre »*

Le sentiment d'insécurité linguistique dans ce genre de situation peut aussi se manifester chez certains par la perte de mots, la peur de commettre des erreurs ou encore par des blocages. Nos enquêtés se sentent intimidés et perdent tous leurs moyens.

Voici quelques unes de leurs explications :

*« Quand on est devant une personne plus compétente que nous, on est mal à l'aise »*

*« C'est intimidant »*

*« Quand la personne est assez instruite je bloque »*

*« Il a un parler difficile, des expressions difficiles, j'ai peur de commettre des erreurs devant elle »*

### ***d. Le statut socioprofessionnel***

Pareil pour le statut socioprofessionnel qui est aussi l'une des causes principales de l'I.L. L'enquêté a en tête l'idée de la supériorité de l'interlocuteur, et cela le met mal à

l'aise, lui fait perdre ses mots et le met dans une situation de blocage, il a peur de ne pas comprendre les termes qu'il utilisera et cherche à paraître parfait à tout prix jusqu'à tomber dans l'hypercorrection chose qui augmente son stress et le conduit directement vers l'erreur et donc l'insécurité linguistique.

*« Il utilise des termes de spécialité que je ne pourrais pas comprendre »*

*« Ça me stresse, je perds mes mots. J'essaie de paraître parfait et au final c'est tout à fait le contraire qui se passe. »*

*« Je bloque »*

*« Je sais qu'il a un niveau plus supérieur que moi j'ai souvent peur de commettre des erreurs devant lui »*

***e. La crainte de donner une mauvaise image de soi :***

En situation de communication, chaque locuteur tente de mettre en valeur son idée et de l'exprimer de façon correcte afin de transmettre son message. Certains locuteurs ont tellement peur d'être mal jugés, de donner une mauvaise image d'eux ou de se ridiculiser qu'ils tiennent à paraître parfaits jusqu'à tomber dans l'hypercorrection et donc l'insécurité linguistique.

*« Oui, j'ai peur de passer pour un idiot, carrément, excusez-moi l'expression »*

*« Parce qu'on veut se montrer positivement, et parce qu'on est obligé c'est notre langue d'étude »*

***f. La peur d'être réprimandé :***

Nos enquêtés ont peur d'être évalués, rejetés ou encore de se faire blâmer s'ils venaient à se tromper, d'où leur envie de paraître parfaits qui les fait tomber dans l'hypercorrection et directement dans l'insécurité linguistique.

*« La peur d'être évalué surtout, oui »*

*« T'auras peur d'être rejeté et blâmé en même temps surtout dans une situation d'enseignement en classe. Le prof blâme son élève et l'écarte »*



## **II. Les conséquences de l'insécurité linguistique**

### **1. L'influence de l'insécurité linguistique sur les étudiants**

Se sentir en I.L est pour le moins assez embarrassant, ce qui provoque chez le locuteur différentes réactions telles que la colère, l'indifférence, la crainte, le ressentiment ou encore le reproche. Cela pourrait s'expliquer par le manque de confiance en soi, les reproches contre soi, la crainte d'être mal jugé et mal vu, la crainte de mal s'exprimer ou encore la crainte de faire des erreurs. Ils nous dirons sur ce pont :

*« C'est vraiment psychique, il suffit d'avoir confiance en soi »*

*« Généralement, je me rends compte de la faute et je me le reproche »*

*« Je me sens mal à l'aise »*

*« C'est toujours la peur d'être mal juger ou de tourner au ridicule »*

Cette insécurité linguistique provoque différentes réactions chez eux. Certains peuvent se mettre à insulter, d'autres choisissent le silence pour se protéger, d'autres montrent des troubles de langage tel que le bégaiement, d'autres ont des réactions kinésiques et d'autres encore stressent et perdent tous leurs moyens.

### **2. L'influence de l'I.L des étudiants en tant que futurs enseignants sur les apprenants**

Nous avons aussi abordé en 10<sup>e</sup> question, les conséquences que pourraient engendrer une situation d'insécurité linguistique. Nous avons soumis deux hypothèses qui sont « la transmission de l'I.L » et « l'échec scolaire » avec, tout de même, la liberté de faire d'autres suggestions.

#### ***a. La transmission de l'I.L aux apprenants :***

L'enseignant a une grande influence sur ses apprenants. En effet, l'apprenant prend son enseignant comme modèle et apprend tout de lui. Du coup, même le sentiment d'insécurité linguistique pourrait se transmettre avec tous les signes qui la qualifient : Bégaiement, interférences linguistique, alternances codiques...

Voici quelques unes de leurs explications :

*« Un élève acquière tout ce qu'on lui donne en classe donc, automatiquement, quand ils se trouvent face à un enseignants qui se sent en I.L il va l'acquérir. »*

*« Les élèves sont toujours influencés par l'enseignant, ainsi le bégaiement ou l'interférence linguistique seront transmis aux élèves »*

Nous avons vu un peu plus haut que pour certains l'I.L se manifestait par le recours à la langue maternelle autrement dit par l'alternance codique du coup un enseignant qui ressent l'I.L va souvent recourir à sa langue maternelle en classe pour transmettre ses cours, chose qui influence négativement sur l'apprentissage de langue française par l'apprenant. En effet, l'apprenant ne fera aucun effort pour apprendre ou améliorer son français vu qu'il comptera sur son enseignant pour lui expliquer avec sa langue maternelle.

Un enquêté nous dira *« Le fait d'être en IL on fera appel à la langue maternelle. Les élèves vont pas faire des efforts pour s'exprimer en français »*

L'enseignant qui ressent l'I.L n'as pas une bonne maîtrise de la langue ce qui fait qu'il pourra transmettre ses propres erreurs à ses apprenants ce qui amènera inévitablement les apprenants à être eux aussi victimes de l'I.L.

Voici deux de leurs explications :

*« Mes élèves vont répéter mes erreurs »*

*« Le fait de ne pas être sure de moi je pourrais leur donner de fausses infos »*

Il est à noter que ce ne sont pas tous nos enquêtés qui pensent que leur insécurité linguistiques puisse être d'influence négative sur leurs élèves et encore moins la leur transmettre. En effet, certains pensent même ne pas éprouver d'I.L face à leurs apprenants parce que ces derniers n'ont pas un bon niveau et cela leur permet de se sentir supérieur et d'avoir confiance en eux, contrairement à quand ils sont face à une personne d'un niveau élevé comme le montrent ces deux explications données par nos enquêtés :

*« Je ne serai pas en insécurité linguistique avec mes élève parce que leur niveau ne me met pas mal à l'aise je sais que j'ai un meilleur niveau qu'eux »*

*« Je me sens en insécurité linguistique face à un interlocuteur supérieur et non pas face aux apprenants »*

D'autres pensent que leur I.L n'aura aucune influence sur leurs apprenants parce qu'en tant qu'enseignants ils feront en sorte de bien préparer leurs cours et anticiper les questions susceptibles d'être posées.

Ils nous expliqueront :

*« Vu que comme je l'ai dit je me préparerai très bien et je laisserai pas paraître mon IL »*

*« C'est toujours parce que je préparerai bien mes cours »*

### **b. L'échec scolaire :**

L'I.L des enseignants de la langue française pourrait provoquer un échec scolaire par rapport à l'apprentissage de cette dernière vu qu'il sera incapable de répondre à tous les besoins de l'apprenant en n'ayant pas la maîtrise nécessaire de la langue, aussi il sera confronté à des situations où il commettra des erreurs qui se transmettront directement à l'apprenant.

Ils nous diront sur ce point :

*« Si l'élève me pose une question et que je ne lui réponde pas ça va être un échec pour lui parce qu'il n'a pas eu ce qu'il cherchait »*

*« Lorsqu'on est en insécurité linguistique on commet des erreurs et lorsqu'on est enseignant on pas droit à l'erreur quand on a affaire à une langue étrangère »*

*« Bien sûr, on ne transmet pas le message correctement, les apprenants n'assimilent pas le cours et donc ça pourrait provoquer un échec scolaire »*

### **III. Stratégie d'évitement de l'insécurité linguistique :**

A travers les deux dernière questions et grâce aux réponses données par nos enquêtés nous avons réussi à dégager quelques solutions ou du moins, quelques stratégies, pour éviter la transparence et la transmission de l'I.L.

Vu que l'insécurité linguistique est un sentiment qui accompagne les enseignants, ils sont, en quelques sortes, obligés de mettre en œuvres des stratégies pour gérer cette insécurité. Et ces stratégies ne sont rien d'autre que des stratégies d'évitement qui

consistent à bien préparer les cours et à anticiper toutes questions, ce qui permettra d'éviter tout imprévu en cours.

Cependant, aucune préparation ne permet de parer à toutes les éventualités.

#### **IV. L'insécurité linguistique et la violence symbolique**

On appelle pouvoir de « Violence symbolique » « *tout pouvoir qui parvient à imposer des significations et à les imposer comme légitimes en dissimulant les rapports de forces qui sont au fondement de sa force* »<sup>44</sup>

Il ne s'agit pas d'une violence qu'une personne exerce manifestement sur une autre, mais d'une violence qui s'exprime sous la forme d'une domination structurale; en d'autres termes, la domination d'une position en fonction d'une autre. BOURDIEU parle alors de «Lutte de classement».

La violence symbolique nécessite et engendre la participation des dominés à leur propre soumission : « *un ordre ne devient efficient que par l'intermédiaire de celui qui l'exécute* »<sup>45</sup>

La violence d'ordre symbolique, engendre des effets de domination. Cette domination se traduit empiriquement par un ensemble de gestes de soumission et d'obéissance.

Bourdieu dira encore sur ce point que « *la violence symbolique est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui* »<sup>46</sup>

Mais ce qu'il faut savoir c'est que ce rapport de soumission de la part des dominés est involontaire et pour marquer cet aspect inconscient et non-réfléchi qui caractérise la

---

<sup>44</sup> P.BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972, p.18. Cité dans <http://lesazas.org/2013/03/17/la-violence-symbolique/> (consulté le 01/09/2015)

<sup>45</sup> P.BOURDIEU, *Méditation Pascalienne*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 243. Cité dans [http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/aspectssociologiques/fichiers/landry2006.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspectssociologiques/fichiers/landry2006.pdf) (consulté en septembre 2015)

<sup>46</sup> Ibidem, p.245.

violence symbolique, BOURDIEU dira que cette forme de violence « *s'inscrit durablement dans le corps des dominés sous forme de schèmes de perception et de dispositions* »<sup>47</sup>

D'après Bourdieu, les intellectuels sont parmi les moins bien placés pour prendre conscience de la violence symbolique, en particulier celle qui est exercée par le système scolaire, puisqu'ils l'ont eux-mêmes subie plus longtemps et qu'ils contribuent quotidiennement à son exercice.<sup>48</sup>

Il faut tout de même souligner la différence entre la violence physique et la violence symbolique. Contrairement à la violence physique, la violence symbolique est douce et tout à fait invisible. Alors que la violence symbolique a besoin du consentement de celui qui la subit, la violence physique s'exerce toujours contre le gré de la victime. Mais encore, il est possible de porter plainte contre coups et blessure, tandis qu'il est impossible de porter plainte contre la violence symbolique.

La majorité des enquêtés ont répondu « oui » au fait qu'ils ressentent l'insécurité linguistique et c'est déjà là un indice de violence symbolique, cela en faisant référence à la définition de L. J. CALVET, selon laquelle on parle d'insécurité linguistique « *lorsque des locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* »<sup>49</sup>

En effet, nos enquêtés acceptent le fait qu'il y ait des gens qui maîtrisent mieux qu'eux la langue française, face à qui ils se sentent mal à l'aise et se sous-estiment. Ils acceptent le fait d'être dominé par ces gens qui, pour eux, ont un niveau socioprofessionnel et intellectuel plus élevé. Et comme le fait remarqué BOURDIEU, les dominés participent à leur propre soumission.

Donc le fait de ressentir une quelconque insécurité linguistique signifie qu'on se sent dominé, qu'on essaye de ressembler à l'autre qui, pour nous, a une meilleure maîtrise du

---

<sup>47</sup> Ibidem.

<sup>48</sup> P. BOURDIEU, *La Réponse, pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1970, p.145. Cité dans [http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/aspectssociologiques/fichiers/landry2006.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspectssociologiques/fichiers/landry2006.pdf) (consulté en septembre 2015)

<sup>49</sup> L-J CALVET, *La sociolinguistique*, Que sais-je ?, Paris, L'Harmattan, 1993, P.50.

français, autrement dit on considère cette personne comme dominante, ce qui nous amène à dire qu'il y a violence symbolique.

A souligner que tout cela est fait d'une manière involontaire de la part du dominé, ce qui caractérise la violence symbolique.

Mais la question qui fait ressortir le mieux la notion de violence symbolique est la septième question qui est posée comme suit : « quelle est la réaction de votre interlocuteur ? ». Nous avons proposé à nos enquêtés six réponses possibles qui sont : « vous corrige », « réactions kinésiques », « gestes », « rire », « rire moqueur » et « insulte ». Nos enquêtés ont affirmé avoir été un jour victime de l'une de ces réactions.

Prenons l'exemple de la première proposition « vous corrige », qui a été coché par la majorité de nos enquêtés, à première vue cela a l'air tout à fait normal et on n'imagine en aucun cas qu'il s'agit d'une violence. Cela nous paraît totalement logique qu'on se fasse corriger par la personne qu'on juge plus intelligente que soi, mais c'est là finalement qu'apparaît la violence symbolique où la dominance du plus intelligent refait surface, nous obligeant ainsi à nous soumettre à lui.

Le même phénomène se remarque avec les cinq autres propositions, dénotant toujours une violence symbolique certaine.

On accepte le rire des gens vis-à-vis d'une quelconque erreur, sous prétexte que cette personne moqueuse dispose d'un niveau intellectuel plus élevé

## **Conclusion générale**

Afin de répondre à notre problématique de départ qui questionne les étudiants de l'UMMTO destinés à l'enseignement de la langue française sur l'insécurité linguistique, ses facteurs et conséquences, nous avons élaboré un questionnaire dans lequel ont été abordées des questions claires et précises quant à notre thème.

Rappelons que la Kabylie est une région où il y a contact de langues, un critère de taille qui est source de situations d'insécurité linguistique. L'étudiant a généralement le kabyle pour langue maternelle, l'arabe classique comme langue de première scolarisation et le français langue des études supérieures et de spécialité.

Suite à cette étude sociolinguistique, nous avons abouti aux conclusions suivantes :

L'insécurité linguistique est un phénomène sociolinguistique se manifestant chez des personnes qui considèrent que leur parler n'est pas valorisé comparé à celui des autres qu'ils qualifient de légitime.

Les étudiants destinés à l'enseignement ressentent une insécurité linguistique, cette dernière peut se manifester sous différentes formes : perte de mots, bégaiement, hypercorrection, interférences linguistiques, alternance codique ou encore silence. Ces manifestations ne sont pas éprouvées et ressenties face à tout interlocuteur, pour la majorité c'est le cas face aux enseignants, mais aussi face à des Français natifs, des supérieurs ou des étrangers. Le subconscient nous convainc que ces derniers ont une maîtrise de la langue supérieure. Par conséquent, il y a dévalorisation et cela se manifeste au niveau linguistique.

Cette insécurité peut être due à des facteurs situationnels tels que le sexe, le milieu d'habitation, la langue maternelle ou encore la langue pratiquée en famille. Comme l'I.L est due à des facteurs structurels qui sont, d'après nos résultats: la non-maitrise de la langue française, la rigidité de la langue ou encore le niveau intellectuel et socioprofessionnel de l'interlocuteur.

Il y a une pression ressentie face à ces interlocuteurs : peur d'être réprimandé ou de donner une mauvaise image de soi qu'on peut résumer en violence symbolique. En effet, l'interlocuteur est susceptible de mal réagir face à I.L : reproches, rire, correction, gestes, réprobations... autant d'éléments qui nous poussent à dire que l'insécurité engendre une



certaine violence symbolique. Ce genre de remarques et comportements dévalorisent davantage la personne en situation d'I.L.

Le futur enseignant ressent ce manque de maîtrise de la langue française pour pouvoir la transmettre correctement et nos résultats ont confirmé que toute éventuelle I.L peut être transmise aux apprenants, voire provoquer un échec scolaire.

Au cours de notre travail de recherche nous avons rencontré certains problèmes, notamment en ce qui concerne les questions proposées qui étaient toutes liées, elles concernaient plus les répondants *oui* au ressenti de l'I.L, du coup dès qu'un enquêté répondait *non*, l'entretien était fini pour lui ; nous avons rencontré aussi le refus de certains enquêtés de s'expliquer et de justifier leur réponses. Pour ce fait d'autres perspectives sont à envisager :

- Utiliser l'entretien semi-directif en plus du questionnaire ;
- Etudier la question de plus près sur différents terrains afin de mieux cerner les situations d'I.L ;
- Consacrer une étude plus approfondie à chaque hypothèse proposée pour ainsi mieux adapter le questionnaire.

L'insécurité linguistique reste donc un handicap de taille pour les apprenants et les enseignants débutants dans l'apprentissage de la langue française, il est nécessaire d'étudier la question de plus près afin d'élaborer des méthodes fructueuses pour diminuer de ce sentiment jusqu'à élimination.

Afin d'y arriver, nous proposons comme solution : l'amélioration des conditions d'apprentissage :

- Faire suivre les cours théoriques par des cours pratiques afin de mettre le futur enseignant dans une situation problème, qu'il puisse concrétiser ses lacunes pour mieux y remédier.
- Guider et assister ces enseignants dans leurs débuts.
- Organiser des stages pratiques.
- Organiser des séjours linguistiques pour consolider le contact de la langue et de sa culture.

Nous espérons que le présent travail puisse ouvrir d'autres portes à des recherches plus approfondies, nous avons, à partir de la notion d'insécurité linguistique, tenter de déceler les éventuels problèmes qui handicapent l'enseignement de la langue française et nous avons eu part à plusieurs pistes, nous espérons que notre travail soit un point de départ pour aller dans le détail et puiser encore plus d'informations dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement dans nos facultés et nos établissements scolaires.

## **Bibliographie**

ABDELHAMID S., 2002, *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français de Batna*, thèse de doctorat, université de Batna.

AKOUN André et ANSART Pierre, *Dictionnaire de la sociologie*, Le Robert, Paris, 1999. P.587

ANGERS Maurice, *Initiation Pratique à la méthodologie des Sciences Humaines*, Illustrée, 1996. P.381

BARBIER René, *La violence symbolique*, [en ligne], <http://www.barbier-rd.nom.fr/violencesymbolique.html> [11/2014].

BOURDIEU Pierre, *Méditation Pascalienne*, Paris, Le Seuil, 1997. Cité dans [http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/aspects sociologiques/fichiers/landry2006.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspects sociologiques/fichiers/landry2006.pdf) (consulté en septembre 2015)

BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, Fayard, Paris. P.243

BOURDIEU Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Minuit, Paris. P.500

BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972, Cité dans <http://leszas.org/2013/03/17/la-violence-symbolique/> (consulté le 01/09/2015)

BOURDIEU Pierre, *La Réponse, pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil, 1970. Cité dans [http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/aspects sociologiques/fichiers/landry2006.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspects sociologiques/fichiers/landry2006.pdf) (consulté en septembre 2015)

BOYER Henri, 2001. *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod. P.104

BOYER Henri, 1991, *Langues en conflit : étude sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, Coll. « logiques sociales », 274 p.

Calvet Louis-Jean, *Langues et développement : Agir sur les représentations?* [En ligne]. 2000, vol. 1, n°1, pp. 186-187. Disponible en PDF [file:///C:/Users/asus/Downloads/f29\\_Eds\\_1-1\\_Calvet.pdf](file:///C:/Users/asus/Downloads/f29_Eds_1-1_Calvet.pdf)

CALVET Louis-Jean, 1999, *l'enquête sociolinguistique*, l'Harmattan, Paris-Montréal. P.194

CALVET Louis-Jean et MOREAU Marie-Louise, 1998, *Une ou des normes ? : Insécurité linguistique et normes endogènes en Afrique francophone*, Paris, Cirelfa. P.130

CALVET Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris. P.308

CALVET Luis-Jean, 1993, *La Sociolinguistique, Que sais-je ?*, Paris, PUF. P.128

CHAKER Salem, 1991, *Manuel de linguistique berbère I*, Bouchène, Alger. P.291

CHIBANE Rachid, 2009, *Etude des attitudes et de la motivation des lycéens de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas les élèves du lycée Lala Fatma N'soumer, mémoire de magister, université de Tizi-Ouzou.*

CUQ Jean-Pierre, GRUCA Isabelle, 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble. Grenoble. P.504

CUQ Jean-Pierre, *Le français, langue seconde : origines d'une notion et implications didactiques*, Paris, Hachette, (collection Références), 1991, cité dans, [en ligne]

<http://fr.slideshare.net/carlosvalcarcelribeiro/le-concept-de-langue-seconde-dans-la-francophonie> [consulté le 07/2015].

DE SINGLY François, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan, Paris. P.127

DERRADJI Yacine, 2002, dans : *Le français en Algérie : Lexique et dynamique des langues*, Duculot, AUF. P.590

ERNEST Renan, <http://fr.wikiquote.org/wiki/Kabyles> , [consulté en juin 2015]

FEREDJ Mohammed Seghir, 1990, *Histoire de Tizi-Ouzou, des origines à 1954*, Enap, Alger.

FERGUSSON Charles A., *Diglossia*, in *Word*, vol. 15, 1959. P.325

FRANCARD Michel. 1997, article « *Insécurité linguistique* », in Marie-Louise Moreau (éd.), *Sociolinguistique : concepts de base*, 2<sup>d</sup>ition Mardaga. P.312

GHIGLIONE Rodolphe et MATALON Benjamin, 1978, *Les enquêtes sociolinguistiques : Théories et pratique*, Armand Colin, Paris. P.301

GRANDGUILLAUME Gilbert. 1983, *Arabisation et politique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris. P.214

GRANDGULLAUME Gilbert. *Langues et représentations identitaires en Algérie*. [en ligne], <http://www.algerie-dz.com/forums/archive/index.php/t-38376.html> [consulté en Juin 2015].

GRANGUILAUME G, *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, <https://books.google.dz/books> [consulté en juillet 2015]

KAHLOUCHE.R, *L'auto-valorisation sociale et ses effets sur le sentiment identitaire, les attitudes et les pratiques linguistiques en Kabylie, université de Tizi-Ouzou*, in Actes du colloque international : plurilinguisme et identité au Maghreb, Rouen, 1996

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris. P.458

LANDRY Jean-Michel, *La violence symbolique chez Bourdieu* [en ligne],  
[http://www.fss.ulaval.ca/cms\\_recherche/upload/aspects\\_sociologiques/fichiers/landry2006.pdf](http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/aspects_sociologiques/fichiers/landry2006.pdf).

LECLERC Jacques, *Algérie dans « l'aménagement linguistique dans le monde »*, Québec, TLFQ, université Laval, 24 février 2007. Dans :  
<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/algerie.htm> [Consulté en juin 2015].

LES AZA les apodicticirNEs, *La violence symbolique*, 17 mars 2013, [en ligne],  
<http://lesazas.org/2013/03/17/la-violence-symbolique/> [11/2014].

MOREAU Marie-Louise, 1997, *sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Margada. P.312

TALEB IBRAHIMI Khaoula, 1995, *Les Algériens et leur(s) Langue(s), éléments pour une approche sociolinguistique dans la société algérienne*, El-Hikma, Alger. P.420

**Annexe :**

## Questionnaire

### I- Les données personnelles :

1. Vous êtes :

Femme :

Homme :

2. Vous habitez en milieu :

Urbain :

Rural :

3. Votre langue maternelle est :

Le zdimoh :

Le français :

Le kabyle :

\*Autre :

4. Quelle langue pratiquez-vous en famille ?

Le zdimoh :

Le français :

Le kabyle :

\*Autre :

5. Quel statut accordez-vous à la langue française ?

Langue étrangère :

Langue seconde :

\*Autre :

6. Faisant vos études en langue française, trouvez-vous des difficultés à vous exprimer dans cette langue ?

Oui :

Non :



Expliquez :

## II- L'insécurité linguistique :

1. Êtes-vous satisfait de votre parler (en français) ?

Oui :

Non :

\*Expliquez :

2. Savez-vous ce qu'est l'insécurité linguistique ?

Oui :

Non :

---

**On parle d'insécurité linguistique « *lorsque des locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas* »<sup>50</sup>**

---

3. Éprouvez-vous le sentiment d'insécurité linguistique ?

Oui :

Non :

Parfois :

4. Si c'est le cas :

---

<sup>50</sup> L-J CALVET, *La sociolinguistique*, Que sais-je ?, Paris, L'Harmattan, 1993. P. 50

❖ Est-ce face à :

Vos enseignants :

Vos camarades :

Tous deux :

\*Autre :

❖ Sous quelle forme se manifeste-t-elle ?

- Hypercorrection<sup>51</sup> :
- Interférences<sup>52</sup> :
- Alternance codique<sup>53</sup> :
- Silence :

\*Autre :

5. Quelles seraient les raisons de cette insécurité linguistique ? Est-ce :

- La non-maîtrise de la langue française :

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- La rigidité de la langue française :

Oui :

Non :

\*Expliquez :

---

<sup>51</sup> Réalisation linguistique « fautive » du fait de vouloir parler le plus correctement possible.

<sup>52</sup> Quand les langues entrent en contact les unes avec les autres et s'influencent mutuellement, ce qui peut se manifester par des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntaxiques, etc.

<sup>53</sup> Changer de langue ou de niveau de langue incessamment.

- Le niveau intellectuel de l'interlocuteur :

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- Le statut socioprofessionnel de l'interlocuteur :

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- La crainte de donner une mauvaise image de soi

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- La peur d'être réprimandé (blâme, reproche, rejet, évaluation,...)

Oui :

Non :

\*Expliquez :

6. En situation d'insécurité linguistique, quel sentiment éprouvez-vous ?

- Colère :
- Indifférence :
- Crainte :
- Ressentiment :
- Reproche :

\*Pourquoi ?

❖ Comment réagissez-vous ?

- Insulte (proférée ou pensée) :
- Silence :
- Troubles de langage (bégaiement) :
- Réaction kinésique :
- Stresse :

\*Autre :

7. Quelle est la réaction de votre interlocuteur ?

- Vous corrige :
- \*Précisez :

- Kinésique :

\*Précisez :

- Gestes (réprobation) :

\*Précisez :

- Rire :

\*Précisez :

- Rire moqueur :

\*Précisez :

- Insulte:

\*Précisez :

- Autre :

8. En tant qu'étudiant en spécialité didactique et donc futur enseignant, pensez-vous avoir la maîtrise nécessaire de la langue française pour pouvoir l'enseigner ?

Oui :

Non :

\*Expliquez :

9. Votre insécurité linguistique serait-elle d'influence négative pour vos élèves ?

- Oui :

\*Expliquez :

- Non :

\*Expliquez :

10. Cette insécurité linguistique pourrait provoquer :

- La transmission de cette insécurité linguistique.

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- La violence (verbale, physique,...)

Oui :

Non :

\*Expliquez :

- L'échec scolaire :

Oui :

Non :

\*Expliquez :

## Tables des matières

Introduction.....	07
Chapitre I : cadre théorique et méthodologique.....	11
Section 1 : l'enquête sociolinguistique.....	12
1. Le choix de la technique de l'enquête .....	13
a. Le questionnaire	
b. L'échantillon.....	15
2. Présentation du corpus.....	17
3. Les variables.....	19
Section 2 : la situation sociolinguistique en Algérie et à Tizi-Ouzou.....	20
1. La situation linguistique en Algérie.....	21
a. L'arabe.....	21
b. Le berbère.....	23
c. Le français.....	24
2. La situation linguistique à Tizi-Ouzou.....	24
Section 3 : les concepts de bases .....	27
1. L'insécurité linguistique.....	28
2. La diglossie.....	29
3. L'hypercorrection.....	30
4. L'interférence.....	31
5. L'alternance codique.....	31
Chapitre II : les facteurs de l'insécurité linguistique.....	34
Section 1 : analyse des donnés.....	35
I. Les données personnelles.....	36
II. L'insécurité linguistique.....	41
Section 2 : L'insécurité linguistique : entre structure et situation.....	76
I. Les contextes générateur de l'insécurité linguistique.....	77
1. Les facteurs situationnels.....	77



2. Les facteurs structurels.....	79
II. Les conséquences de l'insécurité linguistique.....	82
1. L'influence de l'insécurité linguistique sur les étudiants.....	82
2. L'influence de l'insécurité linguistique des étudiants en tant que futurs enseignants sur les apprenants.....	82
III. Stratégies d'évitements de l'insécurité linguistique.....	84
IV. L'insécurité linguistique et la violence symbolique.....	85
Conclusion.....	88
Bibliographie.....	92
Annexe.....	96